



200 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1766 LUNDI 24 JUIN 2013

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

LIVRES

« Kinshasa » a son premier guide d'architecture

Coédité par le Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage et la faculté architecture « La Cambre-Horta » de l'Université libre de Bruxelles, le nouveau livre rend compte du patrimoine de la capitale. Lors de sa présentation, le 20 juin, au Centre Wallonie-Bruxelles, il est apparu que le guide constitue, à lui tout seul, une première étape tenue pour « une contribution à la sauvegarde du patrimoine » de la ville. L'ouvrage met en évidence quatre cents bâtiments et sites. Il est tenu pour le premier livre qui donne à découvrir le paysage urbain de Kinshasa et s'inscrit dans la continuité d'un travail de longue haleine mené par des équipes belges et congolaises sur ce créneau. Réalisé sur base de plusieurs projets d'inventaires exécutés entre 2009 et 2010, l'ouvrage reste le fruit d'une première démarche de recensement du genre.

Page 21

LÉOPARDS FOOTBALL

La recomposition du staff technique à l'ordre du jour

Claude Le Roy n'est plus sélectionneur des Léopards depuis le 20 juin. C'est donc le moment de reconstituer le staff technique des Léopards de la RDC après leur élimination de la course pour la qualification au dernier tour des éliminatoires de la Coupe du monde Brésil 2014. La prochaine échéance, ce sont les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations prévue au Maroc pour 2015. La Fédération congolaise de football association choisira-t-elle un autre technicien expatrié ou un cadre technique national pour conduire les Léopards ? En tout cas, des compétences nationales ne manquent pas avec des noms tels que Joseph Mukeba, Otis N'Goma, Florent Ibenge, Andy M'Futila, Fanfan Epoma, ou encore Christian N'Sengi Biembi, Éric Tshibas. Ils ont tous fait preuve de compétences.

Page 23

Examens d'État

Début des épreuves ce 24 juin

Plus de cinq cent mille élèves finalistes des écoles secondaires sont attendus ce lundi dans les différents centres disséminés à travers le pays pour participer à la session 2013 d'examen d'État, passage obligé pour l'accès aux études supérieures et universitaires. Au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnelle, on se veut rassurant. Toutes les dispositions ont été prises pour que tout se déroule dans les normes, même dans les provinces en proie à l'insécurité.

Pour parer à toute éventualité de nature à hypothéquer l'organisation des épreuves dans les zones à risque, l'option a été prise de délocaliser les centres de passation d'examen pour d'autres sites. Entre-temps, les gouverneurs des provinces concernés ont été exhortés à s'impliquer pour la réussite des épreuves dans leurs entités respectives.

Page 20



Un groupe de finalistes devant leur centre

Tripartite RDC-Rwanda-HCR

Le statut des réfugiés rwandais en RDC fait polémique



Un camp des réfugiés rwandais

Le gouvernement réitère sa position exprimée à Genève et à Pretoria quant à la non-application de la clause de cessation du statut des réfugiés rwandais établis sur son territoire. Pour Kigali, il est temps que ses ressortissants réfugiés en RDC depuis le génocide perpétré contre les tutsis en 1994 rentrent au bercail au nom de la paix

retrouvée. Pour les autorités congolaises, l'application de cette clause est « mécanique et inopérante » car elle ne porte pas de solution durable aux multiples problèmes d'ordre sécuritaire et économique que connaît la RDC du fait de la présence des réfugiés rwandais. La RDC suggère que des mesures d'accompagnement

soient prises en vue d'encadrer cette dynamique avec, à la clé, une sensibilisation accrue des concernés sur la cessation de leur statut social et de ses conséquences. Une équipe technique devra être mise sur pied en vue d'élaborer des actions détaillées de rapatriement éventuel.

Page 20

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA DIASPORA

Les Congolais de l'étranger appelés à contribuer au développement de la RDC

En marge de la conférence ministérielle de la diaspora organisée par l'Organisation internationale pour les migrations, le ministre du Plan, de passage récent à Genève, a conféré avec les Congolais qui résident en Suisse. Il a saisi cette opportunité pour leur expliquer la vision du gouvernement en rapport avec l'implication de la diaspora dans la dynamique de la reconstruction et du développement du pays. Pour Célestin Vunabandi, le contexte actuel de l'économie mondiale caractérisé par la crise financière rend indispensables les contributions extérieures. Celles-ci sont attendues en termes de savoir et de savoir-faire accumulés dans les pays de résidence de sorte à permettre aux plus qualifiés parmi les Congolais de l'étranger (évalués à plus de cinq millions à travers le monde), d'apporter une plus-value au développement de la RDC.

Page 22

ÉDITORIAL

Brazzaville la verte

Qu'un homme comme Nicolas Hulot, personnalité hyper-médiatisée qui voue sa vie à la défense de la nature, vienne à Brazzaville parler avec les plus hautes autorités de la République est hautement symbolique : d'abord, bien sûr, parce que sa visite confirme que les écologistes, après avoir tourné en rond dans leur petit monde clos, commencent à s'informer à bonnes sources ; ensuite, parce que le message dont il était porteur témoigne d'une prise de conscience par les pays les plus pollueurs de la planète que le sort de l'humanité se joue effectivement dans les régions comme le Bassin du Congo ; enfin, parce que ce qu'il a vu et entendu chez nous sera relayé vite et bien vers les autorités d'un pays, la France, qui joue toujours, malgré la crise, un rôle important dans la lutte pour la protection de l'environnement.

Même si cela semble quelque peu utopique, Brazzaville peut fort bien devenir la capitale mondiale de l'écologie dans un futur proche. D'accès facile et positionnée comme elle l'est au cœur du continent africain, à proximité immédiate du deuxième plus grand massif forestier de la planète, la grande cité offre aux chercheurs du monde entier des conditions de travail idéales avec ses lieux de rencontre, ses hôtels, ses liaisons aériennes, son cadre de vie, son dynamisme. Et comme le Congo a, de plus, la chance d'être dirigé par un homme d'État qui plaide depuis des années, par la parole et par l'écrit, la cause de la nature face à la suractivité de l'espèce humaine, la ville a de quoi séduire les plus exigeants défenseurs de cette même nature.

Rien, à la vérité, ne lui est interdit dans ce domaine dès lors qu'elle prend les dispositions nécessaires pour attirer vers elle les spécialistes de l'écologie. Et ce n'est pas un hasard si des personnalités mondialement connues comme Yann Arthus-Bertrand ou Nicolas Hulot viennent, comme on dit, s'y ressourcer. Encore faudrait-il, cependant, que la ville elle-même se préoccupe de faire mieux connaître les extraordinaires possibilités qui sont les siennes en lançant à l'échelle mondiale une campagne d'information, de communication qui la positionne en tête des grandes cités de la planète où se joue la bataille décisive de l'environnement.

« Brazzaville la verte », qui sut se reconstruire sans l'aide de personne au sortir des terribles épreuves de la fin du siècle dernier, a tout ce qu'il faut aujourd'hui pour occuper enfin cette place privilégiée dans le dispositif mondial.

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Les membres présentés officiellement

Dans le souci d'organiser des élections libres et transparentes suivant les recommandations faites au cours de la concertation politique de Dolisie, un décret portant organisation du recensement administratif spécial a été officiellement dévoilé le 21 juin à Brazzaville, en présence du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou.

Cette organisation est composée de la coordination nationale, du comité technique ainsi que des commissions locales. La maîtrise du corps électoral constitue des fondamentaux essentiels. À cet effet, le comité technique, l'organe clé du recensement, a été installé afin d'organiser cette opération en vue de déterminer un corps électoral fiable. « *Le comité technique est un organe défenseur. Il est appelé à concevoir toutes les stratégies concourantes pour la réussite de cette vaste opération. Les personnes nommées doivent se mouler dans un objectif unique* », a déclaré le ministre de l'Intérieur.

Ces organes ont pour mission de travailler, dans les délais, en vue de res-

pecter le calendrier électoral. Pour ce faire, plusieurs sous-commissions ont été Amises en place, notamment

l'urgence de cette opération, étant donné que les conseillers départementaux arrivent au terme de leur

La coordination nationale

Président : Raymond Zéphirin Mboulou

1er vice-président : Henri Bouka

2e vice-président : Marius Mouambenga

3e vice-président : Michel Ngakala

4e vice-président : Dominique Basseyla

5e vice-président : Jean-Michel Bokamba-Yangouma

6e vice-président : Germain Cephas Ewangui

Secrétaire-rapporteur : Augustine Koï

Trésorier : Benoit Nzoulani

Le comité technique

Président : Antoine Evoundou

1er vice-président : André Ongagna

2e vice-président : Marcel Nzondo

3e vice-président : Didier Ngondi

4e vice-président : Christian Grégoire Epouma

Secrétaire-rapporteur : Albert Mboungou Kimbouala

celles chargées de : la méthodologie et la collecte des données ; l'exploitation des résultats ; la sensibilisation et la communication ; l'administration, les finances et la logistique ; enfin, la sous-commission informatique.

Raymond Zéphirin Mboulou a ainsi profité de l'occasion pour rappeler

mandat. « *Il faudrait travailler à concilier les exigences constitutionnelles avec les obligations politiques pour que les nouvelles assemblées locales se mettent en place et poursuivent l'œuvre de développement local* », a-t-il conclu.

Josiane Mambou-Loukoula

UPADS

Pascal Tsaty-Mabiala appelle les militants à l'unité

À l'occasion de la célébration du vingt-deuxième anniversaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), le premier secrétaire de ce parti a lancé un appel aux militants partout où ils se trouvent à poursuivre l'œuvre de réunification commencée par son président-fondateur.

Dans une déclaration rendue publique à cette occasion, Pascal Tsaty-Mabiala a souligné que le congrès unitaire extraordinaire qui vient de se tenir, épilogue d'une longue et malheureuse crise, a été un moment d'échanges et d'écoute qui « *autorise à espérer des lendemains*

meilleurs pour notre parti qui achève son programme existentiel et se lance désormais dans celui de la reconquête du pouvoir ».

L'Upads, a-t-il déclaré, doit émerger des flots et reprendre toute sa place, celle de leader sur la scène politique congolaise. Tout en tirant avec sagesse les leçons des dernières et douloureuses péripéties de sa gestion si controversée, le temps est venu, a-t-il ajouté, d'écrire une nouvelle histoire de son destin. Celle de sa renaissance dans la pensée, l'action, l'organisation et le fonctionnement.

Il a, à cet effet, rappelé que sa principale

force résidait dans la qualité de ses militants de toutes générations et de toutes origines : « *Ce sont notamment ses jeunes dont la hardiesse et la conviction sont l'augure d'un avenir florissant et prometteur de notre parti. Ce sont enfin ses cadres qui, ensemble, ont redonné à notre pays, il n'y a pas si longtemps, sa fierté et ont réconcilié notre peuple avec la politique.* »

Enfin, il a évoqué le souvenir de ces nombreux militants dont la fidélité au parti a conduit certains au sacrifice suprême.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcie.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa

Société : Lucien Dianzenza

Sports : Martin Eryimo

Service commercial : Adrienne Londole

Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication :

Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcie

Assistante de direction : Sylvia Adhhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet,

Brice Tsébé, Irin Mauoukani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi,

Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain

Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers

(Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo

Tél. : (+242)05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)

38 rue Vaneau 75007 Paris

Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

COUR CONSTITUTIONNELLE

Les juridictions constitutionnelles africaines se prononcent pour l'émergence de l'État de droit

À l'invitation de la Cour constitutionnelle du Bénin, une délégation de la Cour constitutionnelle du Congo, conduite par son président, Auguste Iloki, a participé au deuxième congrès de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (CJCA) et aux manifestations marquant les vingt ans d'installation de la Cour constitutionnelle du Bénin.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 21 juin à Brazzaville, le président de la Cour constitutionnelle, a fait savoir que l'objectif de cette rencontre était de s'inspirer des expériences des uns et des autres pour faire émerger l'État de droit en Afrique. Durant trois jours, les participants à ces travaux ont mené des réflexions autour du thème principal, « *la justice constitutionnelle en Afrique : état de la situation et perspectives* ».

Il s'agit de plaider pour que la démocratie progresse dans chaque État sans s'ingérer dans les politiques de ces derniers, et cela, en renforçant le rôle des cours constitutionnelles.

« La régulation des pouvoirs publics : quels enseignements »

Le président de la Cour constitutionnelle a souligné qu'au Bénin, lorsque la cour effectue un contrôle de conformité, elle exerce une fonction de régulation à la fois normative et politique.

La troisième communication basée sur « *la cour constitutionnelle, garante des libertés fondamentales* », a fait dire à Auguste Iloki qu'au Bénin, la nature du procès des droits fondamentaux est problématique dans la mesure où le juge constitutionnel agit comme juge suprême des libertés. Cette attitude, a-t-il poursuivi, est susceptible de générer des conflits de compétence entre les juridictions judiciaires et constitutionnelles.

La rencontre du Bénin a permis à la CJCA d'enregistrer des adhésions des juridictions constitutionnelles de quatre pays à savoir : la Guinée, le Tchad, l'Afrique du Sud et la Côte d'Ivoire.

Jean-Jacques Koubemba

MARCHÉS PUBLICS

Le ministère de l'Enseignement primaire et secondaire se justifie sur ses procédures

Le directeur des études et de la planification, secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics dans ce ministère, Jonas Diassonama, a indiqué, le 22 juin à Brazzaville, que des marchés attribués selon « une procédure exceptionnelle » l'avaient été avec l'accord du ministère de l'Économie et des finances.

Dans une mise au point faite devant la presse, l'orateur a justifié l'absence des représentants de son ministère à la séance d'ouverture d'offres programmée jeudi dernier à l'Institut national de recherche et d'action pédagogique. Il s'est surtout expliqué sur les marchés accordés dans le non-respect de la procédure en vigueur par son département ministériel et qui avaient suscité une réaction du directeur général de l'Autorité de régulation des marchés publics (ARMP), David Martin Obami. « *Aujourd'hui, le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabetisation (Mepsa) dispose de près de 300 marchés qui doivent être exécutés. Or, vu le temps d'exécution de ces marchés, s'il faut recourir à la procédure normale qui est longue et lourde, il faut craindre que l'on n'arrive pas à la moitié d'exécution de ces marchés. C'est pour cette raison que nous avons adressé une correspondance au ministre d'État (ministre de l'Économie, NDLR) qui a instruit ses structures*

pour nous permettre de diligenter l'exécution des travaux », s'est-il expliqué.

Tout est fait avec l'accord du ministère de l'Économie

Le Mepsa a insisté sur ses procédures de passation de marchés publics qui ne seraient pas entachées d'irrégularité. Il s'agit, selon lui, de mesures de traitements exceptionnels accordées par le ministre d'État, ministre de l'Économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration. Cela permet de procéder à la sélection des opérateurs économiques et à l'envoi des dossiers à la Direction générale du contrôle des marchés publics (DGCMP) qui octroierait à son tour des avis de non-objection et des autorisations spéciales. La démarche aurait permis la réalisation de plusieurs projets dont la construction des bâtiments administratifs de la direction départementale et du logement du directeur départemental à Kinkala, dans le Pool. Il paraît donc à l'évidence qu'il s'agit de marchés que l'instance de régulation affiliée à la présidence de la République, l'ARMP, a qualifiés comme étant des marchés de gré à gré.

Concernant la cérémonie d'ouverture des offres avortée du 20 juin, la cellule de gestion des marchés a indiqué qu'elle avait sollicité son report au 10 juillet. Visiblement l'ARMP n'avait pas encore l'information avant de se

rendre sur le lieu de l'opération. « *Nous ne sommes pas encore arrivés à cette date pour procéder officiellement à l'ouverture des plis en présence de tous les soumissionnaires intéressés par les marchés lancés par le ministère de l'Enseignement* », a commenté Jonas Diassonama.

L'ARMP a-t-elle marché sur la DGCMP ?

Bien plus, les autorités de gestion des marchés au Mepsa ont souhaité que l'ARMP reste dans les limites que lui fixe la loi (décret n° 2009-156 du 20 mai 2009 portant Code des marchés publics), à savoir le contrôle a posteriori et ne pas marcher sur les plates-bandes de la DGCMP placée, elle, sous l'autorité du ministère de l'Économie et des finances. « *Nous aurions peut-être fait preuve de plus d'attention si cette mise en garde nous avait été faite par la DGCMP. Or, il se trouve que cette institution, saisie officiellement par une correspondance souhaitant alléger la procédure de passation des marchés, n'est pas passée par les médias pour nous faire des remontrances* », a avancé le directeur des études et de la planification et secrétaire permanent de la cellule de gestion des marchés publics au Mepsa.

Thierry Nougou
et Parfait-Wilfried Douniama

LE FAIT DU JOUR

Opposition : la « vraie », et la « fausse »

À au moins, sur le plan de la querelle, enrichissante ou non - les politiques aimant se tirer dessus - l'opinion congolaise aura de quoi se mettre sous la dent les semaines et les mois à venir. Les ingrédients pour ce faire semblent à portée de main des opérateurs du secteur, toujours prêts à vous montrer de quel bois ils se chauffent. Voici comment !

Aussitôt l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads) sortie de son congrès, le 10 juin, se positionnait-elle, ce qui paraît logique, comme la première force politique de l'opposition qu'un autre son de cloche s'est fait entendre, rageur, du côté du Collectif des partis signataires de la déclaration du 17 août sur les élections législatives de 2012. Pour les dirigeants de cette plateforme la vraie opposition est celle qu'incarne leur groupement.

Depuis plus d'un an ils reprennent dans toutes leurs causeries pu-

bliques un thème devenu sacré à leurs yeux, celui des états généraux de la Nation. Ils n'ont eu de cesse de le répéter : c'est l'unique porte de sortie pour notre Nation en danger. Ils rejettent alors toute initiative gouvernementale concourant, même au minima, à ce que les acteurs politiques échangent entre eux et apaisent les consciences. Leurs détracteurs leur reprochent le manque d'humilité, voire le courage de reconnaître que quelque chose bouge dans le pays, malgré d'énormes défis à relever. "ils se comportent comme si le rapport de force, une chose qui compte en politique, était en leur faveur", ajoute-t-on.

Absents pour certains à la concertation d'Ewo-2011, "les signataires" ont opté pour la politique de la chaise vide à la rencontre de Doli-sie cette année. Disant ces réunions sans objet ils qualifient ceux de leurs amis de l'opposition qui y prennent part d'affidés au pouvoir en place. "Ceux-ci font partie de cette opposition de façade, la «

fausse opposition », qui brille par son allégeance à la majorité présidentielle", jugent-ils. Plus que rigide dans son discours, le collectif des « signataires » a fini par porter la veste d'opposition « radicale » et ses animateurs s'en sont accommodés. Pour l'autre groupe d'opposition, volontiers « modéré », qui le revendique d'ailleurs, la politique n'est pas et ne doit pas être "un champ d'invectives, une foire d'empoignes".

Au demeurant, tout analyste, même le plus averti, aurait aujourd'hui de la peine à décrypter le paysage intensément bigarré de la scène congolaise tant les hommes qui en tiennent les commandes vont et viennent d'ici de là. L'exemple le plus frappant concerne l'Upads, qui voit nombre de ses cadres œuvrer activement au sein de cette opposition "radicale" et parlant au nom du parti. Et même si le congrès de ce parti a averti que ceux-ci ont perdu toute légitimité rien n'indique que les contestataires abandonneront de sitôt la partie.

S'agissant donc du jeu des alliances politiques, il faut pour l'essentiel retenir cette configuration comprenant une majorité présidentielle et une opposition divisée.

La majorité présidentielle est constituée par le parti congolais du travail, formation dominante qui compte des alliés parmi des chefs de partis et des personnalités venus de tous côtés. Sa rivale présente deux courants, celui des modérés et celui des radicaux. De ces deux oppositions, quelle est la "vraie", quelle est la "fausse" ? Réponse probable à cette question embarrassante au-delà des discours entendus : il faut se tourner vers le souverain primaire, le peuple électeur. « Aux urnes tous ! », pourrait donc être le slogan. Sauf que sur ce point, des voix trop discordantes mettent à mal l'idée même de laisser le suffrage universel jouer les faiseurs de rois.

Gankama N'siah

Début des travaux du futur Centre de Distribution de BRASCO à Oyo

Dans le cadre du développement de ses services de distribution, la société Brasseries du Congo lance les travaux d'un grand Centre de Distribution à Oyo. Le but : desservir le Nord du pays afin d'accroître la présence de ses produits dans l'hinterland.

C'est en présence du Directeur d'Usine de Brazzaville, Denis Martin, et du Secrétaire Général, Joseph Niama, représentant la société Brasseries du Congo, de Monsieur le Président du Conseil Municipal et Maire de la ville, Jean Marie EWENGUE et des autorités civiles et militaires de Oyo que Monsieur le sous-préfet, Roger LOUZAYA MAMINGUI a posé, le 14 juin 2013 dernier, la première pierre de ce vaste projet.

Un investissement continu pour se rapprocher de ses consommateurs

Les actionnaires de BRASCO, confiants dans la stabilité du pays et dans le redressement et la progression de l'économie congolaise, entendent poursuivre l'accompagnement du gouvernement dans ses efforts de développement qui passent aussi par le désenclavement et la modernisation de l'arrière-pays.

Ils ont entrepris, depuis plusieurs années, d'engager un vaste programme pluriannuel d'investissements, qui a commencé par la modernisation et le renforcement des capacités de production des brasseries de Brazzaville et de Pointe-Noire, et se poursuit aujourd'hui, entre autres, par l'amélioration des circuits de distribution. Ce faisant, un pre-



mier grand centre de distribution a été construit dans la ville de Dolisie qui est déjà opérationnel. Aujourd'hui à Oyo par la pose de la première pierre, BRASCO traduit cette volonté, jamais démentie de rapprocher ses produits de ses consommateurs de manière à assurer leur mise à disposition.

Un méga-dépôt pour les parties Centre et nord du pays

Ce centre de distribution de Oyo desservira la partie centre et nord du pays. Le méga-dépôt qui sera construit couvrira une Surface (hangar et aire de livraison) de 5000 m² sur une superficie, totale du terrain de 20 000 m². Sa capacité de stockage est de 120.000 casiers. Le Coût total de l'investissement réalisé est de 1, 3 milliards de FCFA financés sur fonds propre et concours des banques locales.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Sous le patronage de M. le ministre d'État, ministre des Finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, se tiendra du 27 au 28 juin 2013 à Brazzaville à l'auditorium du ministère des Affaires étrangères et de la coopération, les travaux de la 31^e Assemblée générale ordinaire des actionnaires de la CICA-RE, la compagnie commune de Réassurance des pays membres de la CIMA.

Cette assemblée générale ordinaire sera précédée d'un séminaire sur le thème « Approche de vente des contrats grandes branches : cas des contrats de retraite complémentaire.

Fait à Brazzaville, le 21 juin 2013

**L'Attaché de presse
Michel Rodriguez Abiabouti**

AVIS DE RECRUTEMENT

L'ONG Actions de Solidarité Internationale recherche pour son projet de prise en charge des filles vulnérables à Brazzaville un Responsable Social.

Responsabilités principales : responsable de la prise en charge sociale des bénéficiaires : entretiens sociaux réguliers, accompagnement dans la définition d'un projet de vie, médiations sociales et familiales, analyse du contexte familial et du niveau de vulnérabilité, travaille sur la réinsertion en famille des filles.

Profil recherché : compétences et expérience dans le domaine social et/ou psycho-social, connaissance et expérience dans la prise en charge de public vulnérable ; très grande intégrité morale ; sens de la collaboration, du dialogue et de la négociation ; goût pour le travail associatif et le programme d'ASI ; bonne maîtrise de Word et Excel
Dossier de candidature à retirer à ASI Brazzaville, situé au 168-170 rue Alexandry, Mpissa, Bacongo

Constitution du dossier : CV + Lettre de motivation + Copie des diplômes.

Dépôt du dossier : avant le 13 juillet 2013, à envoyer à caroline.huron@asi-france.org, ou à déposer à ASI Brazzaville



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE

AU CONGO

L'ambassade de France au Congo informe ses correspondants qu'à compter du jeudi 20 juin 2013 à 8 heures, les numéros d'appel de son standard téléphonique changent.

Il convient à compter de cette date de composer les numéros suivants :

05.361.24.06 ou 05.361.24.07 ou 05.361.24.08 ou 05.361.24.09

SECTEUR PRIVÉ

Les acteurs échangent sur le métier de formateur

L'atelier initié par le Fonds d'appui à coûts partagés (FACP) a réuni à la Chambre de commerce de Brazzaville, du 17 au 19 juin, trente cinq participants autour d'une problématique : les meilleures pratiques du métier de formateur.

« Service d'appui aux entreprises : création et gestion appui conseil » était le thème de cet atelier qui visait quatre principaux objectifs, à savoir : sensibiliser les instituts de formation et les cabinets d'études aux services offerts par le FACP ; sensibiliser les instituts de formation, les cabinets conseils et consultants individuels aux besoins des entreprises en matière de formation et de conseil, en rapport avec les objectifs du Projet d'appui à la diversification de l'économie (Pade) ; présenter aux participants, les méthodes de passation de marchés de la Banque mondiale, utilisées dans le cadre de la contractualisation des ser-

vices proposés ; échanger sur les bonnes pratiques en matière de formation.

Les trente-cinq participants venus du ministère de l'Enseignement supérieur, de celui de la Formation technique, professionnelle, de la Formation qualifiante et l'Emploi, ainsi que les représentants des unions patronales et les ONG de développement de la chambre consulaire de Brazzaville, ont suivi huit communications en groupe, les participants ont identifié et proposé des offres de formation dans les services cibles du FACP. Ils ont aussi adopté un certain nombre de pôles de formation, articulés autour de trois thématiques, à savoir : le développement des savoir-faire techniques et technologiques ; le développement managérial ; et le développement du leadership entrepreneurial.

Firmin Oyé

COMMUNICATIONS

Un nouveau service pour garantir le droit des consommateurs

En cas de différends non résolu avec un opérateur postal ou de communications électroniques (téléphones fixe, mobile fournisseurs d'accès Internet), les clients peuvent désormais appeler au 5050 pour exprimer leurs préoccupations.

Créé par l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), le lancement officiel de ce centre d'écoute a été fait le 21 juin à Brazzaville, sous la supervision du ministère des Postes et télécommunications.

Seuls les abonnés de la téléphonie mobile (Mtn, Airtel, Warid, Azur, Congo télécom), les clients des opérateurs postaux, des fournisseurs d'accès Internet ainsi que les associations de défense des consommateurs sont concernés par ce service.

« Pour nous aider à traiter votre plainte, le consommateur fera suivre son appel téléphonique d'un courrier électronique ou physique, relatant sa plainte, accompagné des éléments justificatifs », a expliqué le chef de bureau chargé des relations avec le consommateur, Chéria Ngakosso. La durée du traitement des dossiers sera d'un mois, « le temps pour nous de nous rapprocher de l'opérateur concerné pour vérifier les faits qui lui sont reprochés », a-t-elle ajouté.

1% d'amende sur le chiffre d'affaires si les plaintes sont nombreuses

Avant de faire intervenir l'ARPCE pour résoudre la contradiction, il est souhaitable que l'abonné contacte son opérateur en vue d'un règlement à l'amiable. Car, « nous n'avons pas créé ce service pour nuire aux opérateurs, mais plutôt pour les accompagner. Mais, celui qui aura trop de plaintes nous payera 1% sur son chiffre d'affaires », a souligné le directeur de l'économie et du marché de l'ARPCE, Antoine Ndékololo. Outre les réclamations, le 5050 renseignera les clients notamment sur leurs droits en tant que consommateurs des services postaux et de communications électroniques. Il recevra également des suggestions lui permettant d'améliorer la qualité de ses services. Créée en 2010, l'ARPCE assure le rôle d'arbitrage dans les litiges opposant opérateurs entre eux, et opérateurs aux consommateurs. Cette agence a aussi pour mission de promouvoir et de protéger les intérêts de clients.

Lopelle Mboussa Gassia

ENTREPRISE ET INNOVATION

La création d'un technopôle au centre d'un atelier à Pointe-Noire

La formation, qui s'est tenue le 21 juin en présence de Bruno Jean-Richard Itoua, ministre de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique, a aussi porté sur la validation d'une étude concernant l'environnement entrepreneurial et l'innovation au Congo.

Ouvrant les travaux, Bruno Jean-Richard Itoua a déclaré : « La recherche et l'innovation sont partout où est la prospérité économique conjuguée avec le développement humain et durable au centre du cercle fermé, levier fondateur des stratégies de développement des économies performantes. »

Pour sa part, Gaston Ondoka, directeur général de l'innovation technique, a précisé : « La création d'un technopôle à Pointe-Noire répondait à un besoin de synergie entre les structures de re-



La tribune officielle pendant l'ouverture du séminaire

cherche et de formation en vue de favoriser l'incubation et la création d'entreprises innovantes par la valorisation des résultats de la recherche et le transfert de technologie. »

Signalons que la création du premier technopôle à Pointe-Noire date d'une étude engagée depuis l'année 2004 avec l'Unesco sur des fonds espagnols et qui doit

conduire à statuer sur sa faisabilité en vue de favoriser, amplifier et accélérer l'émergence d'un secteur productif innovant. Ce technopôle concernera entre autres la maintenance industrielle, l'agro-alimentaire, le développement des services, l'eau, l'énergie, l'environnement, et les risques sanitaires liés à l'activité agricole.

Séverin Ibara

ENVIRONNEMENT

Le Renape prime les écoles les plus propres de Pointe-Noire

La cérémonie de remise de distinction aux écoles méritantes a eu lieu à l'école primaire de Mvou-Mvou à Pointe-Noire à l'occasion de la célébration décalée de la Journée mondiale de l'environnement, en présence de plusieurs autorités, d'élèves et d'enseignants.

Le Réseau national agropastoral et de l'environnement (Renape) a lancé il y a six mois l'opération « école propre verte sans table-banc cassée » et le prix Amis de la terre et de l'air pur « Anatole Collinet Makosso » pour l'éducation civique et environnementale. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la célébration de l'an 1 de l'application du décret présidentiel du 11 novembre 2011 interdisant la vente, la fabrication et l'importation des sachets en plastique au Congo. Quarante-deux écoles primaires du public, privées et conventionnées ont adhéré à l'initiative. Pour être distinguée, chaque école devait présenter des murs de classe propres sans tâches ni graffitis, garnir la cour sco-

laire d'arbres, avoir une pelouse, fleurir l'enceinte scolaire, avoir des latrines propres et ne pas avoir de tables-bancs cassées.

Pour Marie Blaise Elombo Ayoma, représentant le directeur départemen-

retrouvera son cadre de vie ». Pour Madame Kongo, de la direction départementale de l'éducation civique, « cette opération est un atout sûr pour l'éducation civique et le respect du bien public ». Crépin Télinganou, pré-

Les écoles distinguées :

Arrondissement 1 :

1-Émery Patrice Lumumba ; 2-Germain Théodore Bikouma ; 3-Lien Athanase Dambou

Arrondissement 2 :

1-École Mvou Mvou ; 2- 31-Juillet ; 3-Alexis Makosso

Arrondissement 3 Tié Tié

1- 31-Décembre ; 2-Pambou Benjamin ; 3-École Miambanzila

Arrondissement 4 Loandjili

1-Balou Constant ; 2- 15-Août ; 3-Tchiniambi II

Arrondissement 5 Mongo Mpoukou

1- Kouanga Makosso ; 2- Mbota Raffinerie ; 3- Siafoumou

Arrondissement 6 Ngoyo

1-École Ngoyo ; 2- Jean Denis Tchimbakala ; 3- Marien-Ngouabi

tal de l'environnement de Pointe-Noire, la conservation d'une table-banc intègre la lutte contre la déforestation car « si pendant cinq ans, on n'abat pas un arbre, la faune

sident du Renape, a remis des diplômes et fait porter des écharpes aux enfants désormais appelés « gouverneurs de l'environnement » pour leur engagement aux questions environnementales. Un satisfecit qu'il a adressé également aux préfets de Pointe-Noire, de la Bouenza, aux maires de Dolisie, de Ouenzé et de Talangai, et à la marraine de l'opération, la chaîne de télévision DVS+ de Pointe-Noire, avant d'annoncer : « L'opération sans table-banc cassée sera une opération nationale dès le mois d'octobre et le Renape, associé aux autres groupements membres, participera à la célébration des vingt ans d'Agri Congo dans le département du Niari. »

La remise des prix aux lauréats de la 2e édition aura lieu le 20 janvier 2014.

Hervé Brice Mampouya



Un exemple d'école propre verte

Réunion du conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire

Le chiffre d'affaires du Port autonome de Pointe-Noire a atteint 34,508 milliards de FCFA en 2012

La session bilancielle 2013 du Conseil d'administration du Port autonome de Pointe-Noire qui a eu lieu le 19 juin à Pointe-Noire a révélé des résultats performants qui ont réjoui Jean Louis Osso, président du conseil d'administration dudit Port et conseiller du Chef de l'Etat aux transports et à l'aviation civile.

Cette session a été dominée par l'examen des questions financières. En effet, l'examen des rapports d'activités et de gestion au 31 décembre 2012 fait apparaître une progression soutenue des performances du Port de Pointe-Noire grâce à la poursuite de la mise en œuvre du programme d'investissements prioritaires et au contexte économique favorable au niveau sous régional et national.

Les résultats d'exploitation se présentent comme suit : Le trafic du port a atteint 7,652 millions de tonnes en 2012 contre 6,889 Millions de tonnes en 2011 soit une hausse de 11,07 %. Le trafic conteneurs a crû de 14,96 % pour avoir enregistré 509 037 EVP en 2012 contre

442 802 EVP en 2011. Le trafic conventionnel a connu une augmentation de 2,554 millions de tonnes en 2012 contre 2,228 millions de tonnes en 2011. Le chiffre d'affaires est passé de 29,604 milliards de FCFA en 2011 à 34, 508 milliards FCFA en 2012.

Concernant, la question de la suspension de la taxe progressive de dépôt évoquée lors de la dernière session, taxe considérée comme dissuasive appliquée dans tous les ports, pour prévenir l'engorgement des installations afin d'assurer la fluidité du trafic portuaire, le conseil a réitéré les deux structures concernées, la douane et le Port autonome de Pointe-Noire de se retrouver dans les meilleurs délais, aux fins de trouver des solutions idoines devant concourir à l'amélioration des conditions de passage des marchandises dans les emprises portuaires et partant à la rentabilité des investissements en cours de réalisation.

En examinant des états financiers, exercice clos le 31 décembre 2012, le compte des résultats présente: Ré-

sultat d'exploitation : + 3 705 315 648 FCFA ; Résultat financier : + 78 188 347 FCFA ; Résultat des activités ordinaires : + 3 783 504 095 ; Résultat hors activités ordinaires : - 3 186 000 FCFA.

Le bilan général du Port dégage un résultat net bénéficiaire de 3 780 318 095 FCFA. Ce bénéfice a été affecté par le conseil comme suit : Au compte réserves libres : 189 159 048 FCFA, au compte report à nouveau : 1 890 159 047 FCFA. Le Conseil a ainsi félicité la direction générale du Port pour la régularité et la sincérité dans l'arrêt des comptes depuis cinq ans. De résultats encourageants enregistrés dans le port en 2012 qui laissent présager la poursuite de cette tendance qui sera confortée par la mise en exploitation des équipements modernes et de nouvelles infrastructures de base.

À propos de la note d'information sur le mémoire de réclamation présenté par l'entreprise SAIPEM, le conseil a recommandé à la direction générale de tout mettre en œuvre pour la défense de ses intérêts, à charge pour elle d'en informer les administrateurs lors d'une prochaine session. Par ailleurs, le conseil adopté la délibération portant approbation des états financiers du Port autonome de Pointe-Noire, exercice clos le 31 décembre 2012 et celle portant ap-



Jean Louis Osso, Pdt du C.A. prononçant son mot

probation du rapport de gestion, exercice 2012.

Pour son implication personnelle dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'investissements prioritaires du Port autonome de Pointe-Noire qui participe à la réalisation de son projet de société « Le Chemin d'avenir » mais aussi, pour sa contribution au rayonnement du Port autonome de Pointe-Noire sur l'échiquier international portuaire et maritime, rayonnement illustré par la récente visite conjointe du port avec son excellence Alassane Ouattara, président de la République de Côte d'Ivoire, une motion de remerciement a été adressée au président de la République, Chef de l'Etat, Denis Sassou Nguesso. Appréciant les résultats obtenus par le Port autonome de Pointe-Noire, Jean Louis Osso, président du Conseil d'administration a exhorté les administrateurs à ne pas dormir sur les lauriers mais à accroître les efforts en vue de l'atteinte des objectifs de compétitivité du Port autonome de Pointe-Noire.



Une vue des administrateurs pendant le Conseil d'administration

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clôture du "Projet de consolidation de la réconciliation par l'appui aux populations touchées par les conflits" (PCR). Journée PCR, bilan et perspectives du 11 juin 2013 dans la salle de conférence de la Préfecture de Brazzaville.

«Face à nous, les attentes des communautés locales et des autorités ont été énormes. Nous ne doutons pas, une seule fois que nous tous unis dans un esprit d'équipe et de solidarité, avons veillé et contribué, parfois au fruit d'efforts considérables, à ce que le PCR atteigne ses objectifs et réponde aux aspirations des bénéficiaires, des partenaires institutionnels. Le succès de ce projet à été un défi commun. Nous nous réjouissons des remerciements et témoignages de reconnaissance formulés par les bénéficiaires, autorités et partenaires».

Propos du Chef de Mission du PCR

« Le PCR, un instrument pertinent de la Coopération Congo UE pour une paix durable au Congo »

Le PCR, fruit d'une volonté politique partagée entre le Congo et l'Union européenne, doté d'un budget de plus 3 milliards de francs CFA(5 millions d'euros du 9^e FED) par l'UE avec une mobilisation de la contrepartie du gouvernement congolais de près de 600 millions de francs, a débuté sa phase opérationnelle en Septembre 2009 afin de contribuer à répondre au défi de la consolidation de la paix, axe prioritaire du DSRP élaboré en 2008 par les autorités congolaises. Le PCR est intervenu pendant près de quatre ans dans les départements du Pool, du Niari, de la Bouenza et de la Lékoumou, départements particulièrement touchés par les conflits des années 90.

« Une démarche inclusive, participative, multisectorielle et transversale pour renforcer la cohésion sociale et la gouvernance locale et répondre à la demande sociale »

Basé sur une approche participative, inclusive et multisectorielle, Le PCR a connu un réel succès car il a contribué à répondre à une forte demande sociale et au bien-être socio-économique des populations de ces zones, en termes d'accès aux services sociaux de base, d'appui aux activités génératrices de revenus de renforcement de capacités en gestion, de prévention/transformation de conflits mais aussi à travers la prise en charge médico psychosociale et la réinsertion des Victimes de Violences Sexuelles (VVS).A travers les comités locaux qui ont été mis en place, il a été possible d'identifier et de répondre rapidement aux besoins prioritaires des populations.

Ainsi : 23 écoles et 13 CSI, dont certains avaient été endommagés pendant la guerre, ont été réhabilités ou complètement reconstruits ;

25 ouvrages de franchissements(ponts, dalots, raddiers) et près 90 kms de pistes agricoles ont été construites à travers la méthode HIMO (Haute Intensité de Main d'Œuvre), afin de désenclaver les zones, de faciliter la mobilité /circulation des populations et l'écoulement des productions agricoles et forestières ; 34 puits, 6 sources et 2 impluvium de 40 m3 ont été construits et aménagés

91 organisations communautaires de base /associations locales ont bénéficié de kits de réinsertion socio-économique. Les kits variés ont été des instruments de relance des activités agropastorales, piscicoles, apicoles, de matériel de maçonnerie, de couture... ; 30 associations ont reçu des subventions pour financer leurs projets d'activités génératrices de revenus AGR-

(exemples: pisciculture, bergerie, savonnerie, transformation des produits agricoles) ;

20 ONG/ANES bénéficiaires de financement dans les thématiques du renforcement des capacités des acteurs en matière de prévention /transformation des conflits, en appui aux initiatives de développement local, à la prise en charge médico -psycho sociale des VVS, en appui à la dynamique entrepreneuriale, en accompagnement des PMER à la préparation et au montage de dossiers de financement ;

196 capsules radiophoniques préparées et diffusées ;

un guide méthodologique d'éducation à la culture de Paix, la prévention et la transformation des conflits édité et diffusé en plusieurs exemplaires sous un format « livret » ;

une base de données informatisée dynamique de suivi évaluation apprentissage et d'aide à la prise de décision créée et développée.

« Des résultats probants à impacts directs mais d'importants défis à relever »

Défis

En effet même s'il faut se féliciter du travail qui a été mené, reste qu'il y a encore beaucoup à faire dans ces départements, notamment s'agissant de l'accès des populations aux services sociaux de base.

Des efforts importants sont à poursuivre par le gouvernement congolais dans le cadre de la réponse à la forte demande sociale pour améliorer l'offre de santé (affectation d'un personnel qualifié +équipements des CSI) et d'éducation(personnel enseignant + tables

bancs) dans toutes les zones d'interventions du PCR et dans le reste du pays mais également dans le développement local et le renforcement de la cohésion sociale.

« Des perspectives prometteuses dans le cadre de la programmation du 11^e FED

I-Engagement d'une phase transitoire comprenant :

La Réalisation des compléments d'infrastructures annoncée par les services de l'ON des CSI et Ecoles réhabilitées (latrines, alimentations en eau, incinérateur, financés par la contrepartie congolaise ;

L'Exécution d'une Etude des stratégies de pérennisation du Projet de Consolidation de la réconciliation (PCR) dans les zones Sud et de son extension dans les départements du Nord du Congo

II-Pourparlers ON-UE pour un PCR II résultat de l'étude menée dans le cadre de la préparation du 11^e FED et mise en œuvre

Formulation et programmation du 11^e FED dans une perspective de valorisation de l'expérience du PCR dans le cadre de L'Appui à la décentralisation, à des initiatives de développement local. Négociation ON -UE dans le cadre du 11^e FED pour la mise en œuvre d'un PCR II

Pour plus d'informations, veuillez consulter le Chef de mission /régisseur du PCR, M. Ameth Diouf à cette adresse: pcrcongo@yahoo.fr; la Direction des Programmes avec l'UE au 7^e étage MEFPII, la Délégation de l'Union Européenne au Congo.

HUMEUR

Peu de Congolais connaissent la signification des armoiries de la République !

Et pourtant leur connaissance et leur signification sont obligatoires. Que l'on soit élève, étudiant, intellectuel, paysan, ménagère, travailleur, chômeur, pêcheur, chasseur, journaliste, policier, gendarme, militaire, enseignant, bref tout individu appartenant à n'importe quelle couche sociale doit les connaître.

Oui, ce sont les armoiries et autres symboles nationaux du genre sceau de l'État et de diverses institutions qui fondent et définissent la République. C'est pourquoi les structures nationales en charge des questions morales et civiques sont appelées à créer des stratégies d'envergure pour les vulgariser. Il est en effet gênant, sinon même scandaleux, de voir un étudiant ou un intellectuel tâtonner devant l'un des symboles de son pays.

En termes simples les armoiries de la République renvoient à l'ensemble des signes et symboles du pays ainsi que sa devise. Le constat que l'on fait est que peu d'administrations et d'écoles se préoccupent, par exemple, de la levée des couleurs chaque matin. Et si elles le font, les personnes présentes n'ont pas d'attitude conséquente au moment où les couleurs sont hissées. Aussi doit-on se poser la question suivante : est-ce par méconnaissance de ce que sont les armoiries de la République ou par manque de respect volontaire envers ces dernières ? La réponse immédiate à cette question est que la signification de ces armoiries n'est pas connue de tous faute de vulgarisation.

Tenez ! Posez les trois questions suivantes à des citoyens pris au hasard dans au moins quatre départements du pays sur la signification des couleurs du drapeau national. Quelques-uns seulement répondront bien à ces questions. Il est vrai que le vert du drapeau évoque l'espérance dans l'avenir économique et social, le jaune exprime la volonté d'union et l'hospitalité légendaire du Congo, le rouge signifiant le courage et l'ardeur du peuple congolais parmi les Nations du monde.

Mais que dire des dimensions du drapeau par exemple ? Sa longueur est fixée à 1m80, sa largeur à 1m20, ses côtés triangles à 1m20, sa bande jaune à 0m60, le triangle vert étant du côté de la hampe.

La devise « Unité-Travail-Progress » ne devrait pas être récitée mécaniquement par les citoyens car elle nécessite une pénétration compréhensive. Le Congo est un et indivisible ; tous les Congolais doivent s'aimer et travailler la main dans la main ; l'Unité demande l'amour, la compréhension mutuelle et la fraternité. En ce qui concerne le travail, c'est par lui qu'une personne ou l'État se libère ; le travail permet donc de mettre en valeur les richesses du pays et c'est grâce à lui que l'homme se procure les biens, les services, le bien-être. Quant au Progrès, c'est le fait que dans l'unité et par le travail, le pays est appelé à se développer en créant des emplois et en assurant le bien-être de la population.

Et l'hymne national ? C'est le chant national officiel adopté par la Loi constitutionnelle n°10 du 21 novembre 1959. Le premier couplet chante la liberté, le second exprime l'attachement à l'unité et la foi en l'avenir, tandis que le troisième exprime la détermination des Congolais pour la défense de leur drapeau. Le refrain, quant à lui, met l'accent sur la devise de la République à savoir : Unité-Travail-Progress.

Que dire du sceau de l'État ? C'est le cachet qui certifie les actes officiels.

Certains Congolais ont perdu le sens civique. Et ce manquement, s'il n'est pas corrigé, provoque des actes inciviques de toute nature qui sont en réalité un vrai frein pour le développement que l'on souhaite. Aussi des associations spécialisées devraient-elles emboîter le pas aux structures étatiques pour le travail de vulgarisation des armoiries de la République et autres symboles.

Que tous les cycles du système éducatif, du primaire à l'Université, se préoccupent donc de l'enseignement de ces armoiries. Les notions de base comme la citoyenneté, le patriotisme, le civisme, la culture de paix, les institutions doivent être impérativement connues de tous car elles sont à la base de la bonne conduite des citoyens pour le développement harmonieux du pays.

Faustin Akono

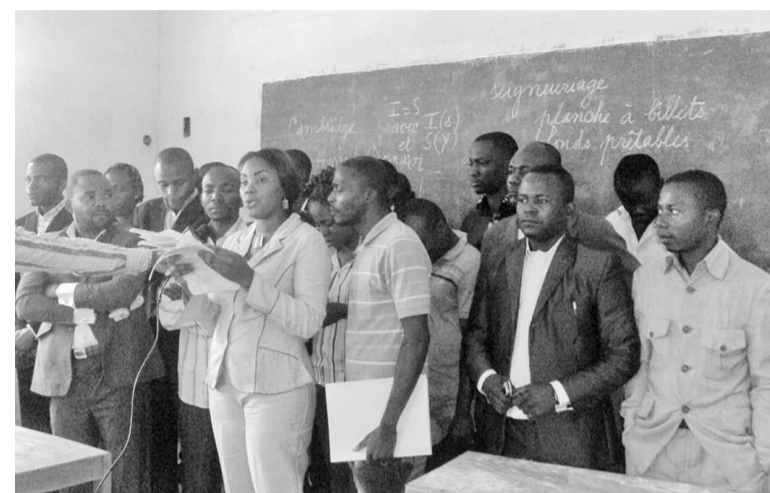
FORMATION DES MAGISTRATS

Les candidats retenus pour le Cameroun sollicitent l'arbitrage du chef de l'État

Sélectionnés en août 2012 au même titre que leurs collègues partis au Sénégal et au Bénin, soixante-douze jeunes Congolais sont encore au pays.

Après avoir mené en vain une série de démarches auprès de plusieurs institutions de la République, les candidats retenus pour la formation initiale des magistrats au Cameroun sollicitent l'implication personnelle du chef de l'État. Réunis le 20 juin à Bayardelle, ces jeunes qui se sont constitués en collectif ont également sollicité une audience auprès du président de la République, magistrat suprême et garant du bon fonctionnement des institutions.

En effet, dans l'optique de combler le déficit important des magistrats au Congo, le ministère de la Justice et des Droits humains avait, sur instruction du chef de l'État, pris trois actes administratifs en 2012 pour envoyer en formation les diplômés en droit sans test ni concours, ni enquête de moralité préalable au Bénin, au Sénégal et au Cameroun. « Les candidats retenus pour la formation au Bénin et au Sénégal s'y sont rendus sans ambiguïté ni tracasserie aucune. Malheureusement, après neuf mois d'attente, ceux du Cameroun ont été désagréablement surpris par la réaction du ministère de tutelle compro-



Les membres du collectif pendant l'assemblée générale

mettant cette formation », ont-ils déploré.

Selon certaines informations recueillies, l'État camerounais aurait exigé que les candidats retenus passent un test. Il s'avère que les autorités congolaises ont élargi la liste à plusieurs autres jeunes au lieu des 72 candidats retenus au préalable. « Les autres candidats sont partis sans problème. Quand notre tour est arrivé, il y a eu beaucoup de problèmes sur notre dossier. À notre niveau, nous n'avons pas refusé le test, mais il fallait alors que ceux qui étaient partis au Sénégal et au Bénin le passent aussi », s'est plaint Doth Thibault Samson Doumas,

l'un des membres du collectif.

D'après lui, après neuf mois d'attente, le ministère les aurait empêchés de passer le concours d'entrée à l'ENAM l'année dernière et ceux qui étaient encore sur le banc de l'école auraient abandonné leurs études à cause du voyage annoncé. « Nous étions conscients que notre départ était imminent. Nous sommes surpris que le ministère, neuf mois plus tard, puisse dire que nous devons passer un test, ainsi que l'enquête de moralité. Nous pensons que c'est une manière de nuire, c'est de la mauvaise foi », a conclu Doth Thibault Samson Doumas.

Parfait Wilfried Douniama

ÉGLISE CATHOLIQUE

Des instruments de musique pour la chorale Angélus

Le groupe de chantres de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima de Mpila (Brazzaville) qui fête cette année ses trente ans a reçu un don important de matériel venant du colonel Rémy Ayayos Ikounga.

Répondant à une requête de la chorale Angélus, le président des Léopards de Dolisie a remis, le 21 juin, en présence du curé de la paroisse, Jean-Marie Bukasa, des instruments de musique à la vice-présidente de la chorale, Rachel Ngoto. Le don était composé, entre

autres, d'un clavier, d'une boîte de scène, de micros, d'un compresseur de son, d'amplificateurs, de deux retours de scène, d'une guitare basse et de son amplificateur et de nombreux accessoires.

Visiblement émue par ce geste, la responsable de la chorale a remercié, au nom de tous les chantres, le bienfaiteur du jour qu'ils ont volontiers fait « choriste d'honneur » du groupe. « Un homme de cœur vient d'honorer notre chorale et cela nous conforte dans la mis-

sion d'annoncer la parole de Dieu par le chant », a-t-elle dit, rappelant par ailleurs que cela arrivait à point nommé, car la chorale fête cette année son trentième anniversaire.

Le groupe Angélus fut créé en épiphanie de l'année 1983 et fêtera en novembre ses trente bougies. Des activités de charité, notamment des dons aux orphelinats de la place brazzavilloise, et un concert de musique auquel seront associées des chorales sœurs de la capitale, sont prévues. Ce sera aussi l'occasion de reconnaître pour leur fidélité et leur dévouement certains membres qui ont vu passer ce temps et mis la main à la pâte de l'édification du groupe qui revendique 150 membres, dont environ 80 demeurent actifs.

Ayant enfin béni le matériel reçu et son donateur, le père Jean-Marie Bukasa, qui a rappelé de nombreux gestes similaires faits par cette personnalité à d'autres paroisses du Congo, a trouvé en ce dernier « un don du don ». Cette disposition constante à donner, a-t-il renchéri, est un don de Dieu à certains de ses enfants.



Le père Jean-Marie Bukasa bénit le matériel en présence du donateur

Thierry Nougou



SOPEX Congo, Société spécialisée dans les forages recherche : Un Magasinier, gestionnaire des achats et des autres approvisionnements

Missions principales :

-Participer à toutes les opérations d'approvisionnement, et faire le suivi des stocks ;

-Réceptionner les commandes des matières, fournitures et consommables sur la base des procès-verbaux de réception, en vérifiant en même temps que les éléments sont bien conformes aux commandes passées (nombre, quantité, etc.) ;

-Ventiler les matières, fournitures et consommables par référence et les faire entreposer ;

-Mettre à la disposition des ateliers de production, les matières, fournitures et consommables nécessaires à la réalisation des chantiers, à leur demande et par approbation de la Direction, et constater en fin de mission de chantier les retours en stocks de ces mêmes éléments ;

-Le conditionnement des produits lorsque cela est nécessaire fait partie de ses missions, tout comme l'étiquetage des différents éléments du stock.

Profil : BAC+ 2/3 en Logistique, ou Economie et Gestion, Maîtrise de l'outil informatique, au moins deux (2) ans d'expérience dans le domaine
Envoyer (CV, Lettres de motivation, copies des diplôme), au secrétariat de SOPEX Congo, Case J 412 V OCH, Moungali III ou par mail à l'adresse secretariat@sopexcongo.net

Date limite : 02 Juillet 2013

APPEL D'OFFRES

Intitulé du marché : Réhabilitation des postes de transfusion sanguine (PTS) et acquisition du matériel de laboratoire

Référence :

Le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS), envisage d'attribuer des marchés de réhabilitation des postes de transfusion sanguine et de fourniture pour l'acquisition du matériel de laboratoire (pour le renforcement des postes).

Le dossier d'appel d'offres national peut être consulté à l'adresse suivante : Centre national de transfusion sanguine, Direction générale, Cellule de gestion des marchés publics, BP. 462, Cité Louis Pasteur Brazzaville, Tél. (242) 06 629 91 90 / 06 987 10 27

La date limite de remise des offres est fixée au 28 juin 2013 à 14 h00

**Fait à Brazzaville, le
La Directrice Générale
Personne Responsable des Marchés Publics
Dr Amélia BOKILO-DZIA**



OFFRE D'EMPLOI

La Société MagMinerals Potasses Congo, sis avenue Charles de Gaulles, Immeuble Atlantic Palace, informe le public du recrutement aux postes de :

- Responsable des Affaires Juridiques
- Responsable HSE
- Assistant aux Relations communautaires

Critères pour postuler : Etre de nationalité congolaise, justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois(3) ans, la maîtrise de la langue Anglaise pour ces postes est obligatoire.

Pour postuler en Ligne, contactez l'adresse suivante : pbidjang@magindustries.com

Composition du dossier : Curriculum vitae, récépissé de l'Onemo, lettre de motivation.

Date limite de dépôt des candidatures : le 28 Juin 2013 à 12h 00.

Délégation en République du Congo

VACANCE DE POSTE AIR FRANCE

Intitulé du poste : Agent commercial en front line.

Direction : Commerciale

Contrat : 6 mois - A durée déterminée

Aperçu général :

Contribuer par ses ventes au développement du chiffre d'affaires de la délégation locale Air France en assurant la promotion des produits et services Air France - KLM, en fidélisant la clientèle, en respectant les signatures de services, les règles et les procédures de la compagnie Air France - KLM.

Périmètre de l'emploi :

-Ventes en agence sur titres d'Air France pour tout transport Air France et autres compagnies partenaires.

-Ventes des produits complémentaires.

-Promotion des produits de fidélisation Flying Blue, Blue Biz.

Principales activités :

-Traiter les demandes des clients.

-Assurer la vente et l'après-vente.

Qualifications académiques ou techniques :

-Etre âgé de 20 à 35 ans.

Diplôme universitaire en gestion commerciale ou d'entreprise, en marketing, en communication d'entreprise, minimum Bac + 2 ou équivalent.

Expérience commerciale souhaitable dans le transport aérien (accueil, émission et après-vente).

Compétences : orientation commerciale, orientation client, orientation qualité, travail en équipe, initiative,

capacité d'analyse.

Maîtrise des outils informatiques.

Bonnes connaissances en anglais

Pièces à fournir : Lettre de motivation + CV

Date limite et lieu de dépôt des candidatures :

Le 26 juin 2013 à 12 h 00 - Agence Air France en face de Casino.

Fait à Brazzaville, le 14 juin 2013.

Appel à Projet pour la création du Centre Médical Interprofessionnel de l'Aéroport de Brazzaville

Dans le cadre de leur développement commercial, les Aéroports du Congo lancent un appel à projet pour la mise en place d'un Centre Médical Interprofessionnel dans l'aérogare de Brazzaville Maya-Maya.

Son activité répondra aux principes directeurs suivants :

- disposer d'une offre de santé sur site pour les passagers, leurs accompagnants et les salariés des entreprises intervenant dans l'Aéroport ;
- contribuer aux plans de secours dans le cadre du plan d'urgence de l'Aéroport ;
- disposer d'une capacité sécurisée de transit des patients pour les évacuations sanitaires (EVASAN) ;

•renforcer l'attractivité de l'Aéroport de Brazzaville Maya-Maya auprès des compagnies aériennes intéressées à desservir cette destination.

Les missions prioritaires du centre médical sont:

- le soin de premiers secours (y compris les problèmes cardiovasculaires) pour les passagers, leurs accompagnants et les travailleurs de la zone aéroportuaire ;
- la disponibilité d'une offre de santé de proximité pour les personnes travaillant à l'aéroport ;
- le support médical dans le cadre du plan d'urgence.

Sa zone d'implantation sera dans l'aérogare de Brazzaville Maya-Maya.

Condition de retrait du dossier :

Les entreprises intéressées sont invitées à venir retirer le dossier de consultation entre le lundi 17 juin et le vendredi 28 juin 2013 au siège social d'AERCO sis dans la Nouvelle Aérogare de Brazzaville Maya-Maya (contact au 06.909.25.25).

Les conditions de retrait sont le versement d'une caution de 2 000 000 F CFA qui sera remboursée en cas de remise du dossier projet complet avant la date indiquée.

Date et limite de dépôt des dossiers de candidature :

Les candidats devront faire parvenir leur proposition à AERCO au plus tard le 26 juillet 2013.

Toutes les questions devront parvenir à AERCO avant le 12 juillet 2013.

52^e ANNIVERSAIRE DES FAC ET DE LA GENDARMERIE NATIONALE

Le Congo va abriter l'exercice « FOMAC 2014 »

Telle est l'une des principales annonces faite par le ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo, dans son message aux personnels militaire et civil placés sous sa tutelle.

Dans ce message, le ministre a salué la bravoure et le sens du devoir des Forces armées congolaises (FAC) en mission de maintien de paix pour le compte de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CÉÉAC) et de l'Union africaine (UA), qui constituent, a-t-il dit, des motifs de fierté. En conséquence, il a réaffirmé avec détermination l'engagement du Congo à faire que le peuple centrafricain reprenne la maîtrise de son destin. Pour lui, le Congo demeurera constant dans sa volonté d'instaurer et de maintenir un climat de paix régional. « C'est dans cet esprit que nous sommes engagés dans les préparatifs de l'exercice de la CÉÉAC intitulé "FOMAC 2014" que notre pays aura le privilège d'abriter », a-t-il annoncé.

S'agissant des enjeux de l'heure, il a rappelé qu'au cours de ces dernières années, le gouvernement a fortement soutenu l'effort de développement des Fac.

Il a donc appelé les officiers, sous-officiers, militaires de rang et gendarmes, personnels civils de la défense nationale, a salué la mémoire

des soldats et gendarmes tombés pour la défense de la patrie en diverses circonstances et ceux qui portent, dans leur chair, les séquelles dues à cet engagement. Que « leur sacrifice, soit pour nous un exemple de plus d'abnégation et de dévouement », a-t-il renchéri.

Le ministre a également évoqué la formation civique et citoyenne des personnels. Aussi, elle devrait s'appuyer sur une meilleure prise en compte de la condition du militaire et du gendarme.

La cérémonie de prise d'armes

Placées sous le thème de la discipline et la cohésion, ainsi que de la préservation du climat de paix et de sécurité, les festivités marquant le 52^e anniversaire des forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale se sont achevées le 22 juin à Brazzaville. Pour une énième fois de son histoire, cette journée a été marquée par un défilé militaire dans l'enceinte du ministère de la Défense nationale.

Dans toute sa composante, les personnels des FAC, les officiers généraux, officiers supérieurs, officiers, sous-officiers, militaires de rang et gendarmes, les attachés militaires accrédités au Congo, puis les membres du commandement des FAC et de la police ont tenu à être présents à cette cérémonie haute en symboles : le pas-



Le chef d'état-major pose avec les vainqueurs

sage des troupes pour le défilé agrémenté par la fanfare nationale et la décoration des plus méritants.

Signalons que la journée du 21 juin était consacrée à la célébration de la journée du souvenir aux morts de la force publique qui s'était caractérisée par le dépôt d'une gerbe de fleur à la stèle aux morts.

Le GPC s'impose sur le bataillon des sports : 3-2

Dans le cadre des 52 ans des Fac, des activités physiques, militaires et sportives ont été organisées. Cette compétition qui avait débuté le 15 juin s'est achevée le 20 juin. Plusieurs disciplines en version masculine et féminine : le parcours d'obstacles, le cross de 10 km, le parcours commando, l'épreuve de tir et enfin, le ballon militaire qui a vu le sacre du GPC. La compétition avait une philosophie : la consolida-

tion des liens de fraternité, d'amour et de paix entre les éléments des différents corps des forces armées congolaises et de la gendarmerie nationale.

Au terme de la compétition, les meilleurs athlètes ont été récompensés. Les trois premières équipes et les trois meilleurs de chaque discipline ont respectivement reçu une coupe et une enveloppe dont le montant n'a pas été révélé.

Guillaume Ondzé

VIE ASSOCIATIVE

L'ACAP entend participer au développement économique du Congo

L'Association congolaise d'amitié entre les peuples (ACAP) a clôturé le 19 juin, son 49^e mois de l'amitié.

L'agriculture, l'élevage et la pêche sont les secteurs clés ciblés par cette Organisation non gouvernementale qui fêtera ses 50 ans l'année prochaine. L'édition cette année de la Journée nationale de l'amitié a mis un accent sur le rôle des relations culturelles dans le développement et l'amitié des peuples du monde. Ainsi, à la clôture de cet événement, le président de l'ACAP, Vital Balla, a affiché l'ambition de « contribuer au développement économique du Congo pendant les 50 prochaines années ». Pour atteindre cet objectif, l'ONG peut compter sur un cheptel de ses cadres anciens boursiers qualifiés dans toutes les disciplines partis en formation en Chine dans les années 70. En effet, dans le cadre du renforcement de l'amitié entre les peuples, l'ACAP et l'Association d'amitié du peuple chinois avec les pays étrangers, avaient envoyé les paysans congolais à deux reprises en République populaire de Chine pour profi-



Claude Ernest Ndalla entouré de Vital Balla et du président de l'ACC

ter de l'expérience de leurs amis dans le travail en campagne.

« Cette expérience a donné de bons résultats chez nous à la campagne dans la culture vivrière comme le cacao, l'arachide, le café, le riz. Avec leur concours, nous allons mettre l'accent tout d'abord dans le

premier secteur de développement à savoir l'agriculture, l'élevage et la pêche », a indiqué Vital Balla.

Promouvoir le développement national à la campagne

Selon lui, les ingénieurs congolais et partenaires constitueront des bri-

gades internationales d'encadrement auprès des jeunes. Leur mission consistera à transmettre leur savoir-faire pratique dans le pays du partenaire par rotation tous les trois mois. « L'ACAP va, à travers ses anciens boursiers, concourir à la promotion de développement national à la cam-

pagne sur tous les plans. Ainsi, le premier cinquantenaire finissant l'an prochain, fera jonction avec le second cinquantenaire consacré au travail de lutte contre la pauvreté à la campagne », a ajouté Vital Balla.

D'après le conseiller spécial du président de la République, Claude Ernest Ndalla, après 50 ans d'indépendance, les Congolais ne devraient plus dire que c'est le colonialisme qui les a empêchés de travailler même s'ils ont hérité d'une situation désastreuse. « Nous aurions pu pendant 50 ans, juguler cette situation. Aujourd'hui, nous devons mettre l'accent sur la lutte contre la pauvreté parce que nous n'avons pas été capables de faire comprendre aux populations qu'elles n'ont pas tout à attendre de l'État, qu'elles doivent aussi travailler pour se prendre en charge », a poursuivi Claude Ernest Ndalla. Rappelons que lors des conférences-débats organisées pendant le mois de l'amitié, les participants ont demandé la réouverture de la petite école de langues pluridisciplinaires d'antan de l'ACAP.

Parfait Wilfried Douniama

IMMOBILIER

L'hôtel Panorama remis aux FAC

Le ministre des Affaires Foncières et du Domaine Public, Pierre Mabiala, a restitué le 21 juin à Brazzaville, le bâtiment de l'hôtel Le Panorama à la disposition des Forces armées congolaises (FAC).

La restitution de cet appartement aux services de l'armée fait suite à l'application de la feuille de route 2013 autorisant le ministère à rétablir l'autorité de l'État en restituant des biens immobiliers à l'ayant droit. Le bâtiment de l'hôtel Le Panorama, est la suite de la réhabilitation d'un des bâtiments des Forces armées par un groupe libanais. Il est situé en plein cœur du camp 15 août, dans l'emprise des forces armées, en face de l'état-major de l'armée de terre et à côté de la garnison de la zone militaire numéro neuf. « Nous sommes dans une emprise militaire qui requiert protection et inaliénabilité. Nous sommes surpris puisque l'immeuble appartenait à l'État et la manière dont se sont passées les transactions nous étonne », a expliqué le major de garnison de la place de Brazzaville, Léon François Yandouma.

Le contrat ordinaire de bail et le contrat d'autorisation de construction que le groupe libanais a acquis auprès de la direction centrale des logements et bâtiments administratifs et présenté au ministre Pierre Mabiala, se sont avérés faux au regard de la loi. Les deux contrats ne sont pas datés. « Les deux contrats font l'objet d'une collision contractuelle et dans ce cas, il y a nullité des actes qui viennent en collision. Donc les deux contrats sont voués à l'annulation. Les dispositions des articles de loi portant code du domaine de l'État indiquent que la location des biens de l'État est consentie par l'administration des domaines. Donc la zone est dite névralgique. On ne peut fouler aux pieds les lois et règlements de la République », a indiqué le ministre Pierre Mabiala. L'explication de la doctrine de loi indique que : « Qui construit chez autrui, construit pour autrui. » Par ailleurs, le groupe libanais a avoué que les deux contrats étaient nuls. En matière de domanialité, la mise en contrat de bail des domaines de l'État est une compétence dévolue au ministère des Finances et à celui des Affaires Foncières. Rappelons que ce dossier a été instruit pendant plusieurs mois par les différents services dont celui du secrétariat général de la présidence.

Fortuné Ibara

DIALOGUE ÉTAT-SOCIÉTÉ CIVILE

La 3^e phase du programme PCPA est lancée

Le Programme concerté pluri-acteurs (PCPA) Congo a adopté en assemblée plénière, le 20 juin à Brazzaville, la période butoir de sa troisième phase d'exécution, qui durera trois années.

Ce programme est destiné à consolider le dialogue État-société civile en renforçant les capacités des organisations de la société civile congolaise agissant dans la lutte contre la pauvreté, et à multiplier la concertation entre elles et avec les différents acteurs des sociétés civiles congolaise et française. Le PCPA-Congo a mis en place cinq plateformes thématiques : santé ; eau et assainissement ; développement rural et agricole ; éducation, formation et insertion ; groupes vulnérables et droits humains. Les délégués ont examiné les bilans politiques, techniques et financiers de la deuxième phase qui s'est achevée. Ils ont également examiné et adopté le règlement intérieur et restitué les résultats du processus de capitalisation du PCPA-Congo. En outre, les participants ont échangé sur les valeurs du programme et les enseignements de

l'évaluation de la phase 2. Il s'agit notamment des activités relatives à la gouvernance, aux fonds d'appui aux projets, aux activités transversales : les journées citoyennes sur la décentralisation et les formations sur les bonnes pratiques associatives.

« Je souhaite que s'instaurent le respect des règles élémentaires de gouvernance au sein des associations, la structuration et la professionnalisation des associations et des réseaux, l'approfondissement du dialogue entre État et association (...). La coopération française, dans la mesure de ses moyens, continuera de soutenir cette approche en appuyant le développement communautaire et le développement local », a soutenu Dominique Richard, conseiller culturel à l'ambassade de France au Congo.

F.I.

PROGRAMME MBOTE
MBOTE!
 Vous faites partie des privilégiés

ECAir
 Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
 + 33 01 78 77 78 77 (France) E- mail: relationclients@flyecair.com

PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ

La France accompagne le Bassin du Congo

Protéger davantage les ressources naturelles de cet espace afin qu'elles servent à l'humanité, tel est le sens de la mission que vient d'effectuer l'envoyé spécial du président français pour la protection de la planète, Nicolas Hulot, dans quatre pays d'Afrique centrale.

Le représentant de François Hollande s'est rendu tour à tour au Gabon, au Cameroun, en RD-Congo et au Congo-Brazzaville. Ici, il s'est entretenu avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, et les responsables de quelques ONG et de la société civile œuvrant dans la protection de la faune. Les entrevues ont porté sur la protection des éléphants des forêts d'Afrique centrale, qui, si l'on y prend garde, risquent de disparaître dans les



Nicolas Hulot

prochaines années, et surtout sur la protection de tout le Bassin du Congo qui, selon lui, est devenue une réserve mondiale.

Au cours d'une conférence de presse qu'il a animée le 21 juin à la case de Gaulle, marquant la fin de sa tournée dans la sous-région, Nicolas Hulot a salué les efforts entrepris par les pays d'Afrique centrale dans la protection des forêts et de ses ressources. Il a également annoncé la volonté de la France d'accompagner ces États africains dans

la protection des espèces et de l'environnement. Cela, a-t-il poursuivi, dans un esprit d'ouverture et de dialogue avec, en perspective, les grandes échéances climatiques et environnementales. « *Derrière la problématique des éléphants de forêts d'Afrique centrale, il y a évidemment toute la problématique de gestion de cette forêt, des aires protégées et de la protection des espèces menacées du Bassin du Congo* », a précisé Nicolas Hulot en rappelant que le XXI^e siècle était marqué par des crises économiques, démographiques, environnementales... à cause de la bêtise humaine.

À ces crises, a-t-il martelé, s'ajoutent toutes sortes de criminalités. Il est donc temps de protéger l'environnement pour l'homme présent et les générations futures. « *Le XXI^e siècle s'amorce dans une situation que l'humanité n'a pas connue jusqu'à présent, car c'est la première fois que l'humanité est confrontée à des enjeux universels de long terme. Ce que nous décidons de faire ou de ne pas faire aujourd'hui conditionne bénéfiquement ou cruellement, selon les dispositions, des conditions du présent de nos enfants et des générations futures* », a prévenu l'envoyé spécial de François Hollande.

Pourquoi pas une cour de justice sur le trafic d'ivoire ?

Nicolas Hulot s'est réjoui de l'organisation au mois d'octobre d'un sommet des États de la Cécac sur la lutte contre le braconnage. Il a souhaité que ce sommet soit l'occasion pour ces pays de donner un message fort à l'échelle internationale. Parlant de ce sommet, il a dit avoir suggéré au président de la République, Denis Sassou N'Guesso, que les stocks d'ivoire soient symboliquement brûlés à cette occasion afin d'envoyer un message fort. Au Congo, comme ailleurs où il est passé, le cadre juridique pour la protection de la biodiversité existait, mais n'était pas souvent respecté sur le terrain soit pour des problèmes de gouvernance soit pour des raisons purement sociales. Pour asseoir le dispositif de répression des criminels de la faune, ce grand réalisateur des documentaires sur l'environnement a suggéré au président du Congo l'idée de doter la sous-région d'Afrique centrale d'une cour de justice qui ne s'occuperait que des questions de trafic d'ivoire.

Après l'Afrique centrale, l'envoyé spécial de François Hollande se rendra très prochainement aux États-Unis et dans certains pays d'Asie où règne le trafic des ivoires.

Tiras Andang

SANTÉ PUBLIQUE

Quatrième Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose

Un communiqué de presse de l'Organisation internationale de lutte contre la drépanocytose (OILD) indique que depuis 2003, à la suite d'un appel international des femmes auprès de l'Unesco, le 19 juin a été institué Journée mondiale de sensibilisation à la drépanocytose.

Une journée pour se souvenir que la drépanocytose est la maladie génétique la plus répandue au monde : plus de 50 millions de personnes en sont atteintes, plus de 300 000 enfants naissent atteints de drépanocytose, et plus de 50% de ces enfants n'atteignent pas leur cinquième anniversaire à cause du manque de dépistage et de prise en charge adaptée dans la majorité des pays. Par ailleurs, depuis l'an 2000 l'OILD mène un plaidoyer international pour que cette maladie soit reconnue comme une priorité de santé à travers le monde. Et l'OILD de préciser : « *C'est ainsi que nous avons réussi, avec le sou-*

tien de certains États comme la France, le Congo et le Sénégal, à faire adopter des résolutions en 2005 auprès de l'Union africaine et l'Unesco. Ces résolutions ont été suivies, par la suite, par l'OMS en mars 2006 et par les Nations unies en décembre 2008. » Le 19 juin 2013 aura été une journée de sensibilisation placée sur le thème du dépistage et de la sécurité transfusionnelle. L'OILD a invité la communauté internationale à la célébrer avec les différents acteurs de tous les pays.

En substance, Edwige Ebakisse, présidente de l'OILD, a lancé un nouvel appel au monde entier : « *Depuis plus d'un siècle, le monde a été sourd face aux cris de douleur des patients atteints de drépanocytose. Avec les résolutions des instances internationales, il ne nous est plus permis de laisser mourir ces milliers de patients dans l'indifférence totale. J'en appelle à la solidarité internationale*

pour que, chaque année, nous soyons encore plus nombreux à la célébrer, et que nous puissions mobiliser davantage les ressources nécessaires à la mise en place de programmes dans les différents pays concernés. »

Le prochain rendez-vous de l'OILD est fixé en novembre de cette année à Kinshasa, avec le lancement d'un programme international de formation pilote Inde-Afrique au Centre de formation des techniciens de laboratoire, des journalistes et des enseignants sur la drépanocytose. Ensuite, en 2014, le même programme sera présenté dans l'État du Gujarat en Inde.

Marie-Alfred Ngoma

Pour plus d'information sur ce programme veuillez contacter le professeur Léon Tshilolo, CEFA/Monkole, email : cefacongo@gmail.com, Cefacongo.org Fax : 00243 81 26 10 005, tél. : 00243 99 00 25 440/ 00243 99 99 22 733.

DIPLOMATIE

Barack Obama en visite en Afrique du Sud la semaine prochaine

Le Président américain se rendra en Afrique du Sud à la fin de ce mois dans le cadre de sa tournée africaine qui le conduira également au Sénégal et en Tanzanie.

Le gouvernement sud-africain a déclaré vendredi que la prochaine visite du président américain Barack Obama est importante bien que certaines organisations protestent

contre cette visite.

« *Les États-Unis sont un acteur important, et l'Afrique du Sud en bénéficierait en discutant des problèmes sur le continent africain avec le président Obama* », a expliqué le vice-ministre sud-africain des Relations internationales et de la coopération Ebrahim Ebrahim.

« *Il est important que le pré-*

sident des États-Unis se rende en Afrique du Sud. Nous avons maintenu de très bonnes relations politiques et économiques », a ajouté le responsable.

Ce sera la première fois que Barack Obama se rendra dans ce pays depuis son accession, en janvier 2009, aux fonctions de président des États-Unis.

Xinhua

IMMIGRATION

Les ressortissants de RDC au Congo se plaignent des méthodes de la police

Reçus par leur ambassadeur en République du Congo, Christophe Muzungu, les ressortissants de ce pays ont exprimé leurs inquiétudes suite aux agissements des forces de l'ordre dans l'opération de contrôle des sujets étrangers vivant au Congo.



L'ambassadeur de RDC au Congo, Christophe Muzungu

Après avoir longtemps écouté ses compatriotes, Christophe Muzungu qui a tenu à les rassurer, les a par ailleurs invités au strict respect des lois du pays d'accueil. « *Nos deux pays, le Congo-Brazzaville et le Congo-Kinshasa, ont des liens de parenté, de sang et même des liens de convention. Vous êtes dans un pays étranger, je le sais. Vous pouvez être en situation illégale, je le sais. Mais j'ai rappelé aux autorités que cela ne donne aucunement le droit à la police de recourir à la violence, au viol et même au détournement de biens privés* », a expliqué l'ambassadeur de RDC au Congo. Depuis un certain temps en effet, les services de sécurité procèdent au contrôle de tous les étrangers installés en République du Congo. Dans cette foulée, les ressortissants de RD-Congo vivant à Brazzaville, et en situation irrégulière, subissent la loi. Ces derniers, convaincus que les interpellations, arrestations, expulsions opérées par les services de police sont arbitraires, se sont réunis en associations et ont soumis une requête à leur représentation. Ils dénoncent les abus et dérapages observés pendant cette opération. Christophe Muzungu a par ailleurs signifié à ses compatriotes que la représentation de RDC au Congo-Brazzaville a aussi la mission de défendre leurs intérêts. C'est dans ce sens que des pourparlers sont engagés avec les autorités de Brazzaville.

Bruno Okokana

SÉCURITÉ

Les pays de la région sahélo-saharienne en réunion à Abidjan

Abidjan (Côte d'Ivoire) accueille depuis le 20 juin la deuxième réunion des chefs des services de renseignement et de sécurité des pays de la région sahélo-saharienne, en présence des représentants de l'Algérie, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Nigeria, du Sénégal, ainsi que du Tchad et du Ghana, venus en observateurs.

Participent également à la réunion, la Commission de l'Union africaine (UA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, le Centre africain d'étude et de recherche sur le terrorisme, le Comité des services de renseignement et de sécurité africains, et l'Unité de fusion et de liaison.

La séance d'ouverture a été marquée par les allocutions de l'ancien président burundais, Pierre Buyoya, haut représentant de l'UA pour le Mali et le Sahel, chef de la Mission internationale de soutien au Mali (Misma), et les ministres ivoiriens de la Défense, Paul Koffi Koffi, et des Affaires présidentielles, Ibrahim Ouattara. La réunion a examiné la situation sécuritaire au Mali et dans la bande sahélienne en général. Les participants ont été également informés du déroulement et des résultats de la mission d'évaluation de l'UA au Niger après les attentats terroristes du 23 mai à Agadez et à Arlit. La rencontre aura par ailleurs permis des échanges sur l'approfondissement de la coopération sécuritaire entre les pays de la région et le renforcement des capacités, ainsi que les modalités de la coopération avec la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (Minusma), qui remplacera la Misma le 1er juillet. La réunion d'Abidjan s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des conclusions de la réunion consultative ministérielle sur le renforcement de la coopération sécuritaire et l'opérationnalisation de l'architecture africaine de paix et de sécurité dans la région sahélo-saharienne qui s'est tenue le 17 mars à Nouakchott (Mauritanie).

La première réunion des chefs des services de renseignements et de sécurité des pays de la région a eu le 18 avril à Bamako (Mali).

Noël Ndong

ITALIE

Les partis politiques face au racisme ordinaire

La ministre de l'Intégration continue de faire l'objet d'attaques répétées, mais les partis politiques commencent à sévir contre les racistes.

Sur le front des insultes racistes, la ministre italo-congolaise Cécile Kyenge Kashetu peut s'estimer actuellement en période de trêve relative. Les écrits sur les murs et la furie qu'avait déchaînée sa nomination comme ministre de l'Intégration au sein du gouvernement d'Enrico Letta semblent s'être estompés. Qui plus est, les critiques sont désormais concentrées sur des aspects techniques de sa charge, même si on peut s'étonner qu'un parti politique aille jusqu'à faire une affaire d'État le fait que la ministre ait emprunté une bretelle de rue en contre-sens. Sur le ton léger d'ailleurs, le Parti démocratique a pris la défense de la ministre en réaffirmant que celle-ci, en cortège officiel avec sirènes et motards, ne pouvait certes pas s'occuper de diriger le trafic à Milan le jour de « l'incident » ! En règle générale désormais, la ministre a assis une image de battante, très en pointe sur le terrain de l'octroi de la nationalité aux enfants d'étrangers nés sur le sol italien. Elle a déjà présidé une cérémonie d'attribution de la nationalité à des jeunes dans cette catégorie ; rencontré les représentants de la diaspora à Rome ; pris la parole au Parlement

européen sur les questions relevant de ses responsabilités. En tant que ministre issue d'un parti de gauche, ses adversaires politiques commencent à la traiter « normalement », C'est-à-dire comme une femme politique dont les origines et la couleur de la peau ne sont plus les atouts discriminants, qualifiants ou aggravants de son action. D'ailleurs, chez beaucoup de députés et sénateurs du Parti des libertés, la formation de droite de Silvio Berlusconi qui compose le gouvernement actuel, les escarmouches sont devenues moins nombreuses. Et même, ceux-ci n'hésitent plus à demander des poursuites judiciaires contre les propos racistes ou l'expulsion des coupables, à droite comme à l'extrême-droite. Reste la Ligue du Nord ! Cette formation, ouvertement anti-immigrée et xénophobe, naguère alliée de Berlusconi, continue de faire feu de tous bois contre « la ministre-étrangère ». Même si le vent de la normalité politique commence à gagner y compris ses rangs ; que la Ligue du Nord n'accuse plus la ministre de vouloir imposer en Italie la polygamie dont elle est issue en RdC, il reste des traces de ses orientations extrémistes. La Ligue ne remet plus aussi ouvertement en cause une ascension rapide d'une « clandestine qui ne doit sa nationalité qu'au 'bonnisme' de la gauche caviar », mais

même quand la ligne générale de ce parti est à l'invite incessante à la pondération, les dérapages plus ou moins contrôlés ne se comptent plus. « La place de Cécile Kyenge est ménagère dans une maison, pas ministre ». « Bientôt elle va finir par imposer la polygamie comme valeur en Italie ». L'auteur de ces propos, Mario Borghezio, membre comme il se doit de la Ligue du Nord, a fini par s'excuser et a même été expulsé par ses pairs du groupe parlementaire au Parlement européen. Le président de cette institution, Martin Schulz, a stigmatisé des « propos de honte », indignes d'un homme « qui ne représente pas sa seule personne mais une institution au service de toute l'Europe ». Mais, chasser le naturel, il revient au galop. À peine la Ligue du Nord a-t-elle réussi à imposer le silence à Borghezio que deux autres membres de cette formation peu banale ont pris le relais. Il s'agit de deux dames. L'une d'elle : « mais ne peut-on donc pas violer cette Kyenge ? ». Et l'autre : « Si l'immigration est une ressource, pourquoi Kyenge ne va-t-elle pas faire ministre au Congo, son pays ? ». Toutes deux ont été expulsées de la Ligue du Nord. À Legnano, la section locale du parti, très gênée, a présenté ses excuses publiques au nom de tous.

Lucien Mpama

GRANDS AVANTAGES, GRANDS SOURIRES

VOTRE FIDÉLITÉ RÉCOMPENSÉE AVEC LE PROGRAMME 

 Air Côte d'Ivoire
Notre plus beau voyage, c'est vous

Tél. : + 242 06 818 66 66
www.aircotedivoire.com

FESPAM

La directrice générale de l'Unesco attendue à Brazzaville

« C'est avec un grand plaisir que j'ai eu à confirmer au ministre congolais de la Culture et des arts la venue de la directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, qui a accepté l'invitation du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, de participer à l'ouverture de ce grand rendez-vous panafricain. »

Tels sont les propos du représentant de l'Unesco au Congo, Abdourahamane Diallo, à la sortie de l'audience avec le ministre de la Culture et des arts, Jean-Claude Gakosso, le 20 juin.

En effet, du 13 au 20 juillet prochain, le Congo abrite la neuvième édition du Festival panafricain de musique (Fespam) sur le thème « Les musiques africaines facteur d'authenticité et vecteur du développement ». À cette occasion, le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, grand-maître des Arts et des Lettres, a adressé, il y a quelques jours, une invitation officielle à la directrice générale de l'Organisation des Nations unies en charge de la culture, de l'éduca-



Abdourahamane Diallo et le commissaire du Fespam après l'audience

tion et la science (Unesco), Irina Bokova, pour participer à l'ouverture de cette fête de la musique panafricaine.

« Notre rencontre a porté essentiellement sur la préparation de la pro-

chaine édition du Fespam. C'est donc un grand honneur pour l'Unesco d'être invitée par la plus haute autorité du Congo. », a fait entendre Abdourahamane Diallo.

Notons que l'Unesco occupe la deuxième vice-présidence au comité de direction du Fespam. L'Unesco compte apporter son soutien comme elle l'a fait aux précédentes éditions, particulièrement en accompagnant le symposium scientifique qui a lieu pendant le Fespam. « Nous aurons des experts de l'Unesco qui viendront contribuer aux débats et nous apporterons des contributions

sur la convention de 2005 sur la diversité culturelle des industries créatives et sur la culture du développement », a conclu le représentant de l'Unesco.

Jean-Claude Gakosso a également échangé avec l'ambassadeur sud-africain au Congo, Manelesi Ngenge, afin de finaliser la participation de son pays à la neuvième édition du Fespam. « Vous allez recevoir de bons musiciens sud-africains au Fespam. Je n'aime pas anticiper les commentaires, mais vous les verrez au cours de la nuit spéciale de musique sud-

africaine pendant le Fespam. La participation de ces musiciens au Fespam est une manière de rapprocher les deux peuples, d'échanger des expériences. Bref, c'est le fruit d'un grand projet sur lequel le ministre de la Culture et des arts du Congo est en train de travailler avec son homologue d'Afrique du Sud. », a-t-il dit en substance.

La Corée du Nord entend diversifier ses liens d'échanges avec le Congo

Ri Myong Chol, ambassadeur de la République populaire de Corée dans les deux Congo, a lui aussi été reçu au ministère de la Culture et des arts. Il est venu remettre l'invitation du ministre nord-coréen de la Culture à son homologue congolais.

« J'ai présenté un projet de coopération dans le secteur de la culture et des arts entre nos deux pays. Car notre pays entretient de bonnes relations avec le Congo, mais nous voudrions élargir et diversifier des liens d'échanges culturels et de coopération entre nos deux pays », a-t-il déclaré à sa sortie d'audience.

Notons que le ministre Jean-Claude Gakosso profitera de son séjour nord-coréen, en octobre 2013, pour apprécier les bustes des personnalités congolaises en fabrication dans ce pays.

Bruno Okokana

CINÉMA

Tsofa en compétition au festival Écrans noirs de Yaoundé

Tsofa, le film documentaire de Rufin Mbuou récemment couronné meilleur film documentaire court métrage au festival international de cinéma « Vues d'Afrique » est programmé dans deux compétitions de la 17^e édition du festival du film « Écrans noirs » de Yaoundé du 29 juin au 6 juillet 2013.

Tsofa, ce septième film du réalisateur congolais tourné en 2010 en Roumanie, et présenté au public en 2012, a participé à plusieurs festivals comme Étonnants Voyageurs à Brazzaville, à la treizième édition du Mois du film documentaire à Lille, en sélection officielle hors compétition au Fespaco, ainsi qu'aux Journées cinématographiques de Carthage. Tsofa raconte la poignante histoire de trente-quatre Congolais de RDC recrutés à Kinshasa en 2008 par une société roumaine afin d'aller travailler comme chauffeurs de taxi à Bucarest, capitale de la Roumanie. Cette société leur avait fait des promesses alléchantes, qui ont poussé certains à abandonner travail, femme et enfants pour tenter leur chance dans ce pays qui venait d'entrer dans l'Union européenne. Sur place, ce qui était présenté

comme un rêve de bonheur s'est vite transformé en cauchemar car ils ont été exploités. Et lorsqu'ils réclamaient leurs droits, ils étaient menacés d'expulsion par leur employeur. Ce qui est arrivé à une grande partie d'entre eux.

Écrans noirs est un festival de cinéma africain fondé en 1996 par le réalisateur Bassek Ba Kobhio, qui se tient tous les ans à Yaoundé au Cameroun. Organisé par l'association Écrans noirs, ce festival a pour objectif la diffusion des créations cinématographiques de six pays d'Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Congo, RD-Congo, République centrafricaine et Tchad). Il se veut aussi un espace de réflexion sur le cinéma et organise des colloques rassemblant des professionnels qui débattent sur les conditions d'exercice et l'évolution de cet art sur le continent africain.

Constatant la faiblesse des scénarios dans la production cinématographique africaine, les responsables du festival organisent par ailleurs des résidences d'écriture pour les scénaristes afin de relever la qualité de cet élément essentiel du processus de création cinématographique.

Désirée-Hermione Ngoma

ASSURANCES GÉNÉRALES DU CONGO

A.G.C.S.A. WWW.AGCCONGO.COM

RESPECTER NOS ENGAGEMENTS, C'EST VOUS RESPECTER

TerraTech
Le monde de l'informatique

Avenue Alphonse Fondere – Immeuble C.N.S.S
Rond Point City – Rez-Chaussée. Congo-Brazzaville
Tel: 00242 06 8813434 – 00242 053813434
Email: info@terratech-cg.com

Acer Aspire E1-531
Intel® B960 Processeur 2.2GHz
Ecran HD Led 15.6
2GB DDR3 Memoire
500GB Disque Dur
6-Cell Li-ion Battery

296.000 TTC

CHRONIQUE

Une fête de la musique à la rescousse de la météo !

Il est vrai que la musique est essentielle dans notre existence. Il est donc difficile d'imaginer un monde dont on l'exclurait et c'est pourquoi l'on ne cessera de la célébrer et de rendre hommage à ceux qui la créent. Pour la trente deuxième édition de sa fête officielle placée sur le thème de « La Voix », le pays qui en est à l'origine a quelque peu subi les revers de la météo peu clémente cette année et certains départements ont dû même annuler des événements en plein air pour des raisons de sécurité comme dans la ville de Narbonne. En île de France, l'on s'est même interrogé sur son effectivité. Certains n'ont pas manqué de donner de la voix. Mais dans l'ensemble, cette grande fête, qui de par sa tradition annonce l'arrivée de l'été, s'est révélée quelque peu terne sur l'hexagone mais s'est exprimée plus en force en Afrique et Outre mer où l'été est toujours à son zénith. Il faut reconnaître tout de même que tous les genres musicaux ont été au rendez-vous. Malgré tout, les amateurs de classique, rock ou de world music, ont pu fêter la musique partout en France et tout le monde y a participé. La particularité de cette grand-messe, c'est que tout le monde peut côtoyer tout le monde, musiciens, débutants comme grandes stars qui partagent volontiers des espaces pour des prestations gratuites. Pendant que Bénabar se produisait en concert à Noisy le Grand, Cali était à Strasbourg, Rachid Taha à Villeurbanne, Zazie à l'Olympia, etc. Les Franciliens ont occupé certaines rues de la capitale ainsi que des bars pour honorer la muse. Ainsi donc, après une édition 2012 placée sous le signe de la pop, la Fête de la Musique 2013 a décidé de mettre la voix à l'honneur en rappelant par la preuve que cet instrument de musique par excellence, partagé par tous, demeure unique en participant à toutes les étapes de notre vie, et en révélant le reflet de notre âme et de nos états d'âmes. Ce fût donc une occasion de plus, offerte aux mélomanes, pour rendre un hommage particulier à la « môme », l'une des plus célèbres voix de la chanson française, Édith Piaf, disparue il y a déjà 50 ans.

Entre autres prestations remarquables vendredi, on aura noté aussi celles du Jardin du Palais Royal avec une pléiade d'artistes phares de la scène française dont la chanteuse Camilla Jordana et des chorales avec Michael Canitrot, gratifiée par la visite du président français et de sa compagne ; North Project, un projet de musique folklorique revisitée, à l'Institut Suédois dans le 3ème arrondissement ou une invasion des Russes à la Bastille, un chant de Clarika dans la Cour de la Bibliothèque historique de la Ville de Paris à Beaubourg et Notre Dame dans le 4ème arrondissement. Le site du Jardin du Luxembourg quant à lui, à la suite de sa grande exposition muséale sur l'œuvre de «Chagall entre guerre et paix », présentait également quatre groupes en tous genre. Nous retiendrons également ce moment empreint de chaleur créé par la galerie Congo sur la rue Vanneau dans le 7ème arrondissement parisien qui alignait plusieurs artistes, natifs de la République du Congo, pour le plus grand bonheur des spectateurs. Il faut l'admettre, même si le beau temps n'était pas au rendez-vous, certains endroits ont permis toutefois que l'on se croie en grande période estivale.

Ferréol Constant Patrick Constant Gassackys

IN MEMORIAM

24 juin 2012-24 juin 2013 : voici un an, jour pour jour, monsieur Jean-Paul Bockondas, « Papa Paulo », a été arraché à notre affection. Ton souvenir demeure inoubliable.

En cette date commémorative, les épouses, les enfants, les neveux, les petits-fils, arrières petits-fils, la famille et tous ceux qui l'ont connu et aimé ont une pensée pieuse pour ta mémoire. Que, par la miséricorde de Dieu, l'âme de Jean-Paul Bockondas repose en paix et que brille sur elle la lumière éternelle !



INTERVIEW

Mfumu : « La musique actuelle est inécoutable »

Mfumu Fylla De Saint-Eudes vient de publier deux ouvrages sur la musique congolaise des deux rives, Rétro et Brazzaville, ville de lumière. Dans cet entretien, il livre les raisons qui l'ont poussé à écrire sur la musique et à l'occasion de la Fête de la musique, célébrée hier, le 21 juin, il fait une analyse comparative sur le contenu des chansons du passé et de celles du présent

Les Dépêches de Brazzaville : Qu'est-ce qui vous a poussé à écrire sur la musique du passé plutôt que sur celle du présent ?

Mfumu Fylla De Saint-Eudes : Le passé est une lanterne, il doit éclairer le présent. Par un jeu de miroir, le passé peut permettre d'éclairer le présent et de tracer des perspectives pour l'avenir. Parce que si l'on ne connaît pas son passé, il est difficile de savoir où l'on va. Il est important de savoir quelle a été l'évolution de la musique. Cette quête du passé peut permettre de faire des constats susceptibles de contribuer à l'amélioration de ce qui se fait actuellement. Il est important que ceux qui écoutent la musique actuelle, ceux qui la consomment, sachent quel a été son cheminement historique. En écrivant ce livre, qui n'est pas terminé, j'ai posé ce que l'on appelle des pro-prologomènes pour une suite et progressivement nous allons y apporter toutes les notices qu'il faut. Notices sur ceux qui ont fait la musique et qui seraient morts ou qui seraient tombés dans l'oubli. Le plus grave pour un peuple est de tomber dans l'oubli. C'est une contribution à la recherche historique sur la musique, mais c'est un travail inachevé, je vais l'approfondir parce qu'il fallait bien commencer quelque part.

LDB : Et, quelles différences faites-vous entre la musique du passé et celle du présent ?

MFDSE : Il y a une différence entre les deux générations de musique, c'est vrai. D'abord par la façon de faire la musique. Aussi loin que je peux remonter, je m'aperçois



qu'au départ, dès les années 1932, ceux qui faisaient la musique, ceux qui ont initié la musique congolaise moderne, comme Paul Kamba, et même ceux qui sont venus aussitôt après eux, la génération d'Edo Nganga... ils faisaient de la musique d'abord par plaisir. C'était un jeu pour eux, une occupation essentiellement ludique sans vraiment avoir le souci d'en faire une source de revenus. C'est la première différence entre ceux qui faisaient de la musique hier et ceux qui font de la musique aujourd'hui. Aujourd'hui, ils la font parce que les artistes ont compris qu'elle pouvait nourrir le monde. Donc on en fait une vraie profession, sans toujours avoir le talent qui permet justement de prospérer dans ce domaine-là. Voilà fondamentalement la nuance entre les anciens et la jeune génération.

LDB : Sur le contenu de ces chansons, il y a à dire aussi ?

MFDSE : L'approche entre les deux générations est différente également quant au contenu, en effet.

« La musique actuelle est dévalorisée, réduite à l'insanité et elle est inécoutable ! Laxisme ambiant, comportements déviants des musiciens actuels, de cette dernière décennie. Cela s'est aggravé même avec le système de zembé, les gens ont transformé la musique informelle, celle qui se jouait dans les veillées ou au stade pour la transporter dans un contexte public ou grand public avec tous les dérapages que l'on note actuellement. »

Ceux qui ont fait la musique congolaise à ses débuts avaient conscience qu'en plus de la distraction, la musique pouvait être un moyen de communication pour faire passer un message ou des messages. Ils faisaient attention au contenu. Cela procédait à la fois de leur éducation, dans le

milieu dans lequel ils vivaient, mais aussi de l'éducation reçue à l'école. À cette époque, les gens étaient bien assis sur les principes moraux. Ils ne pouvaient pas se permettre de faire n'importe quoi. Quand on vient sur la période actuelle, le premier constat c'est qu'on a l'impression que ceux qui font la musique n'ont pas toujours la vocation. En plus, la musique est un pis-aller, le tout donc doublé d'un manque de formation générale. Ceux qui ont fait notre musique et son succès et ceux qui ont pris la relève n'ont plus rien à voir les uns avec les autres. Néanmoins, parmi ces mauvaises graines, il y a toujours des éléments que l'on peut extraire. Tout n'est pas totalement négatif. Mais cette mauvaise musique n'existe que parce qu'elle a trouvé un public pour l'écouter et la consommer.

LDB : Vous vous appuyez sur plusieurs contributeurs pour votre ouvrage, Rétro. Comment avez-vous fait le choix de ces autres auteurs ?

MFDSE : Le choix a été simple, ce sont des personnes qui s'intéressent à la musique et sont connues surtout dans le milieu universitaire. J'avais ciblé un certain nombre de personnes qui ont accepté pour la plupart. Si ce ne sont pas des collègues, ce sont des aînés qui ont réagi spontanément.

LDB : Que représente pour vous, la Fête de la musique, que le monde a célébrée le 21 juin ?

MFDSE : La célébration est une autre approche, une autre percep-

tion de la musique. Elle intéresse toutes les musiques. Au départ, ce projet était pour permettre à ceux qui ne font pas la musique de la faire, une fête de la rue, mais la fête de la musique pour moi, c'est tous les jours.

Propos recueillis par Luce-Jennyfer Mianzoukouta

OFFRE D'EMPLOI

La société Servetec-Congo à Brazzaville recherche actuellement pour des chantiers tous les profils spécialisés dans le secteur du bâtiment et des travaux publics (BTP).

SVP envoyez ou déposez vos CV à l'attention de M. Guy Roger Soundoulou

Agent administratif

Mobile : (242) 05 700 01 68

Immeuble MUCODEC 2e étage

Boulevard Sassou N'Guessou

BP 14669 - Brazzaville

Courriel : guy-roger.soundoulou@servtec-congo.com ou servtec@servtec-congo.com

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865

Adr: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 200 000F TTC 23 500 000F TTC 13 000 000F TTC 42 000 000F TTC 17 000 000F TTC

* Stock disponible à Brazzaville TTC * S.A.V. et Suivi en permanence
* Garage professionnel à MAFOUTA * Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION

WARID JUKEBOX

SOIS TON PROPRE DJ

Ecoute gratuite*

Choisis ta musique préférée et crée ta propre sélection de hits non stop.
Encore mieux, écoute RFI en direct 24/24.

Appelle vite le 1080 pour profiter de Warid Jukebox.

Coût de souscription:	Autres frais pour:
Mensuelle: 500 FCFA	Écouter: 25f/mn
	Dédier: 200f/chanson
	Télécharger: 200f/chanson

*De 22h00 à 06h00

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123

WARID
Passer à l'action

BUROTOP IRIS

Intégrateur de Solution



Communications Unifiées

- Vidéoconférence et Multimédia
- Voix et Messageries Unifiées
- Téléphonie IP

BRAZZAVILLE : 4, Avenue Foch - Centre ville
BP : 14264 - Tél : 05 577 78 88 - 06 669 60 60
POINTE NOIRE : Rond point Kassai,
Avenue Moe Katt Matou
Tél : +242 04 453 53 53 - 06 958 87 88
République du Congo

KINSHASA : 24, Avenue Colonel Ebeya
Commune de Gombé
Tél : +243 992 884 888
République Démocratique du Congo



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE 1973 - 2013

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 81 40 67 - A Pointe-Noire : 222 94 12 88 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

AIRTEL RÉITÈRE SON ENGAGEMENT AU GABON

Libreville, Gabon, 13 Juin 2013: Aujourd'hui, de hauts dirigeants d'Airtel Afrique ont rendu visite au ministre gabonais des télécommunications et au président de l'ARCEP (l'Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes). Cette visite s'est effectuée à la veille de l'ouverture du New York Forum Africa qui se déroulera à Libreville du 14 au 16 juin 2013. Cet événement d'envergure mondiale sera l'occasion idoine pour examiner les possibilités de synergies avec le programme stratégique Gabon Émergent (PSGE) et renforcer l'engagement à long terme d'Airtel au Gabon.

Manoj KOHLI, le Président Directeur Général d'Airtel International, Tiémoko COULIBALY, le Directeur Général d'Airtel Afrique francophone et Antoine PAMBORO, le Directeur Général d'Airtel au Gabon, ont assisté à cette réunion.

Manoj Kohli a déclaré lors de la réunion: « *Airtel s'est engagée au Gabon pour le long terme et est prête à collaborer avec le Gouvernement en vue d'atteindre les objectifs de développement en matière de technologies de l'information et de la communication. Nous allons tout mettre en œuvre pour contribuer à faire du Gabon le « Singapour de l'Afrique ».* Airtel est reconnaissante envers le Gouvernement pour sa collaboration et tient à remercier le Ministre et le Régulateur pour les efforts continus qu'ils ont consentis, afin de créer un environnement favorable à l'investissement dans le secteur des télécommunications au Gabon ».

Le Gabon projette de construire une infrastructure numérique sur l'ensemble du territoire d'ici 2016, et favoriser ainsi le développement d'une large gamme de services numériques permettant une amélioration de la qualité de vie de la population. Plusieurs organismes, tels que l'Agence Nationale des Infrastructures et des Fréquences Numériques et le Fonds de



De gauche à droite; Lin MOMBO (Président de l'ARCEP), Blaise Louembé (Ministre des télécommunications), Manoj KOHLI (Président-Directeur Général d'Airtel International).

Développement de l'Economie Numérique, ont vu le jour grâce à cette vision politique.

Le New York Forum Africase tiendra sous le haut patronage de Son Excellence, Monsieur le Président Ali Bongo Ondimba, en collaboration avec le Gouvernement du Gabon. La première édition du New York Forum Africa consistait à identifier les réalisations économiques de l'Afrique et à examiner les opportunités d'investissement pour les entreprises. Le New York Forum Africa 2013 se focalisera sur les conditions requises afin de concrétiser ces opportunités. Les 600 entreprises et dirigeants politiques qui se rassembleront à Libreville vont élaborer une feuille de route - pour les entreprises individuelles, ainsi que pour les décideurs nationaux - qui servira de plan d'action.

Plusieurs chefs d'État de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire des États de l'Afrique Centrale) sont attendus à ce Forum.

À propos de Bharti Airtel

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications au monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés, notamment des services mobiles 2G et 3G, des offres lignes fixes et du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G. Bharti Airtel comptait plus de 271 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de mars 2013. Pour en savoir plus, consultez le site : www.airtel.com

Pour obtenir davantage d'informations, veuillez contacter:

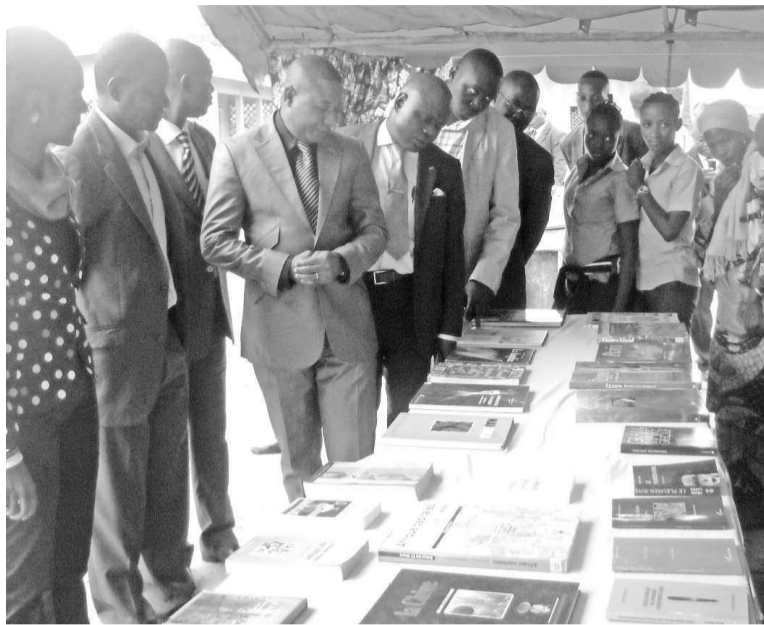
Michael Okwiri
Vice President, Corporate Communications
Airtel Africa
Michael.Okwiri@africa.airtel.com

LITTÉRATURE

Le « Jardin de lecture » pour redonner le goût de lire aux élèves

Le lancement de cette opération, sur le thème « Livre et réussite », a eu lieu le 19 juin à l'école Immaculée Conception à Ouenzé dans le 5^e arrondissement de Brazzaville. Elle vise à ouvrir l'esprit des élèves et à susciter leur créativité dans un monde plus compétitif.

Durant trois jours, la direction départementale du livre et de la lecture publique, en partenariat avec plusieurs établissements scolaires de Brazzaville, ont fait la promotion du livre et de la lecture publique aux élèves congolais, à travers diverses activités. Au total, quatre-vingt élèves des classes de seconde et première venus des lycées Thomas Sankara, Antonio Agostino Neto, y compris l'école consulaire Saint Exupéry, ont participé à différents concours (littérature, illustration, nouvelles), à des ateliers de lecture à haute voix, à des



Le maire et ses hôtes visitant le stand du livre

jeux concours, à des expositions iconographiques et à des tables rondes animées par des écrivains et des enseignants.

Cinquante élèves des classes de troisième des écoles Immaculée

Conception et Saint Exupéry ont pris part au concours de lecture, et cent élèves de la classe de CM2 venus des écoles de la circonscription scolaire du cinquième arrondissement Ouenzé 1 ont participé

à des épreuves d'illustrations et de contes. À l'issue de ces concours, les élèves distingués ont reçu des livres, des dictionnaires et autres prix.

Pour la directrice générale du livre et de la lecture publique, Emma Mireille Opa-Elion, ce « Jardin de lecture » est organisé pour inciter les enfants à la lecture. « Certains élèves n'aiment pas aller dans les bibliothèques, c'est pourquoi pendant ces trois jours, nous réunirons les élèves de quatre arrondissements et, la semaine prochaine, nous mettrons en place une formation Internet. Une fois la formation finie, nous partirons dans trois districts du département du Niari », a précisé Emma Mireille Opa-Elion. Elle a par ailleurs exhorté les parents à ne pas attendre la rentrée scolaire pour acheter des livres. « Ils peuvent être achetés tous les jours, et les enfants devraient lire

tous les soirs comme est lue la Bible », a-t-elle poursuivi.

Le directeur départemental du livre et de la lecture publique, Jean-Claude Ibara-Mbossa, a déploré, quant à lui, le fait que la lecture ne soit plus considérée comme un moyen « d'émancipation de l'homme en général et de la jeunesse en particulier ».

À l'ouverture de cette cérémonie, Marcel Ganongo, administrateur maire de Ouenzé, a remercié les organisateurs du « Jardin de lecture » pour leur initiative. « Parmi tous ces élèves, il y en a qui feront la fierté et le bonheur de la culture du Congo », a-t-il déclaré. Rappelons que ce projet est né des suggestions formulées lors du concours d'orthographe organisé le 14 décembre 2012 à Brazzaville. Le « Jardin de lecture » se poursuivra dans différents départements du Congo.

Rosalie Bindika

MUSIQUE

Archimusic célèbre ses 20 ans d'existence à Pointe-Noire

Pour marquer l'événement, ce groupe de musique français qui combine différents courants musicaux (classique, jazz, contemporain) a démarré le 20 juin à l'espace culturel Yaro situé derrière l'hôpital général de Loandjili, une série de soirées gratuites qui a pris fin le 23 juin.

Créé en 1993, Archimusic joue les compositions du saxophoniste Jean Rémy Guédon, qui s'est déjà produit sur la scène de l'espace Yaro avec Maryse Ngaloula et les formations musicales Le trio de Ka-Tam et Le Trio de Traverse. Plusieurs artistes (danseurs, comédiens, conteurs) de la ville ont été invités à participer aux quatre grandes soirées. Il s'agit des comédiens et metteurs en scène

Claver Mabilia, Georges Mboussi, Germaine Ololo, Jeff Biyeri, Laure Bandoki, le chorégraphe Bed Koumbemba, et le conteur Didier Ongali. Les slameurs Gilles Evrard Doua et Boris interviendront lors de la soirée ciné-concert du 23 juin, avec le groupe qui accompagnera en direct des courts-métrages burlesques des maîtres du cinéma muet (Charlie Chaplin, Buster Keaton, Laurel et Hardy). Au cours des trois premières soirées intitulées « Terres Arc-en-ciel congolaises », Archimusic propose une musique mêlant l'improvisé, l'écrit, le chant et la danse. Cet exercice auquel Archimusic est habitué constitue une première expérience pour la plupart des artistes locaux, l'occasion pour eux

de s'exprimer autrement. Au sortir de la première soirée, les artistes n'ont pas caché leur satisfaction. C'est le cas de Germaine Ololo : « La soirée m'a permis de dévoiler mon côté caché qui est le chant. Je souhaite être soutenue pour m'aider à mieux m'exprimer dans ce domaine et montrer de quoi je suis capable ». Pour Jeff Biyeri, c'était tout simplement une belle expérience. « Pour la première fois je fais cette expérience qui consiste à mettre de la poésie sur du classique et du jazz. Je l'ai déjà fait avec des musiques de chez nous mais pas avec ces deux genres musicaux. Je suis donc très heureux de participer au projet », a-t-il confié. Cette nouvelle expérience a également séduit Georges Mboussi, qui a trouvé « le brassage du classique et du jazz avec le conte, la danse et le chant congolais merveilleux ».

Le public ainsi que les artistes ponténégrins ont été invités par Pierre Claver Mabilia, qui est par ailleurs le responsable de l'espace culturel Yaro, à venir découvrir le groupe Archimusic. « Vous n'imaginez peut-être pas la chance que vous avez car il y a de nombreuses villes en France qui n'ont pas encore eu le plaisir d'accueillir et d'écouter ce genre de musique et ces artistes. Or Loandjili, ce quartier de Pointe-Noire, a eu cette chance. Considérez à sa juste valeur ce qui vous arrive ce soir », a-t-il souligné.

Lucie Prisca Condhet

FÊTE DE LA MUSIQUE

L'Institut français du Congo a tenu le pari

Célébrée sur le thème « la voix », cette 32^e édition a mis en valeur la diversité des pratiques musicales. Plus de quarante jeunes artistes se sont produits le 21 juin dans les quatre espaces réservés.



les artistes sur scène gesticulent

Si l'esplanade a été réservée aux rappeurs, la salle Savorgnan quant à elle a été occupée par la World music, le Jazz, la musique tradi moderne, le reggae, alors que le hall était consacré aux show, hip hop et ngoma féminin. À côté, la cafétéria a permis au public d'apprécier le coupé décalé, l'afro beat ou le R'NB. Tous les musiciens ont joué trois à cinq chansons dans diverses langues : lingala, français, anglais et kikongo.

Mkd Sat, l'un des prestataires de la soirée n'a pas caché sa joie : « Grâce à cette célébration, nous avons une visibilité. Car, nous ne possédons pas assez des scènes pour prêter ». Même son de cloche pour la présidente du groupe l'Adorer, Berléa, qui pense que « Cette journée a permis au public de les découvrir ».

En dehors des artistes qui ont apprécié l'événement, il y en a bien d'autres qui ont déploré le fait que l'Institut français du Congo soit le seul site. Le cas d'Orchidey de la Compagnie Musée d'art : « J'aurai voulu que le ministère des arts et de la culture crée dans tous les arrondissements de Brazzaville des sites qui permettraient aux artistes de prêter et aux Congolais de vivre cette magnifique célébration ».

Les propos des artistes trahissent évidemment le manque d'informations ou une communication mal assurée car de l'autre côté de la ville, à la Télévision congolaise précisément, le ministère de la Culture et des arts avait organisé un spectacle qui a vu se produire différents artistes de Brazzaville.

R.B.



Germaine Ololo et Archimusic lors de la première soirée

RENCONTRES LITTÉRAIRES

Sony Labou Tansi : 18 ans déjà !

Redonner la parole à l'homme, évoquer son œuvre et sa vie et poser les jalons pour sa reconnaissance nationale et internationale, tels étaient les objectifs de la soirée hommage à l'écrivain-poète-dramaturge congolais, Sony Labou Tansi, célébrée le 14 juin dernier à la Librairie-galerie Congo à Paris.

Co-initiée par Rudy Malonga, cette soirée a bénéficié de la participation de Sami Tchak et Jean-Aimé Dibakana, tous admirateurs de Sony Labou Tansi. La projection d'extraits du documentaire-entretien « Voir et entendre un auteur : Sony Labou Tansi par Sony Labou Tansi », réalisé à Brazzaville en 1990 par Daniel Kamwa, a structuré le débat selon cinq axes principaux : Sony qui êtes-vous ; Intemporalité et création ; L'homme engageant ; Sony le dramaturge ; Comptes d'auteurs et comptes d'éditeurs. Cet aller-retour entre les images de Sony Labou Tansi, cheveux ébouriffés à l'écran avec son look traditionnel et sa parole libre, et l'analyse circonstanciée des intervenants de la table-ronde, a permis au public de découvrir ou de mieux appréhender l'homme et son œuvre. Un lien indéfectible avec le



Jean-Aimé Dibakana, Rudy-Pamphile Malonga et Sami Tchak à la Librairie-galerie Congo

fleuve Congo, notamment : « Oui, je me sens ici chez moi », esquisse-t-il. Et, avec sa verve bouillonnante qui a inspiré et suscité tant de vocations d'écrivains au Congo, en Afrique et ailleurs, il explique comment son écriture jugée satyrique et son acuité à capter et retranscrire la société qui l'entoure, font de lui un spectateur engagé et, comme il l'espère, engageant. « Il a l'aisance d'un auteur d'une œuvre forte et protéiforme », témoigne Marie-Léontine Tshibinda, dans le documentaire, écrivaine et ancienne comédienne de la Troupe de Rocado Zulu Théâtre.

En 2013, et pour le modérateur

Rudy-Pamphile Malonga, l'homme, le penseur Sony Labou Tansi mérite que l'on se souvienne de lui. « Ce jour anniversaire s'inscrit dans le cadre d'un travail de mémoire à effectuer avant le vingtième anniversaire en 2015 de la mort de Sony. Un souvenir où l'œuvre doit dépasser le cadre de l'écrivain qui prônait le personnage engagé et l'engageant qu'il était. Un souvenir où l'on doit inscrire Sony Labou Tansi dans l'universalisme au-delà du périmètre de la littérature africaine. »

Jean-Aimé Dibakana, écrivain-sociologue congolais, a quant à lui insisté

sur la nécessité d'une analyse philosophique et psychanalyste de l'œuvre. Quand il se revendique homme engagé et engageant, « c'est un seul et même être issu des deux rives du fleuve Congo, respectueux des valeurs Kongo comme dans son livre *Ante-peuple* », précise-t-il. Sami Tchak, au-delà de son admiration pour le style de l'écrivain, a témoigné de son incompréhension et de la nécessité de faire connaître et diffuser l'œuvre de Sony Labou Tansi.

« Je déplore une méconnaissance absolue de Sony Labou Tansi dans son propre pays et ailleurs puisqu'il est quasi impossible de trouver ses ouvrages ici à Paris », confie-t-il. Et d'ajouter : « À Brazzaville, il m'a semblé que le Centre Sony Labou Tansi est un lieu vide de la substance essentielle, c'est-à-dire, un centre où l'on devrait retrouver les œuvres de l'écrivain et qu'il n'en est rien... »

Mais l'émotion était aussi au rendez-vous lorsque Ange Keta Nganga a lu l'un des textes de Sony et a témoigné

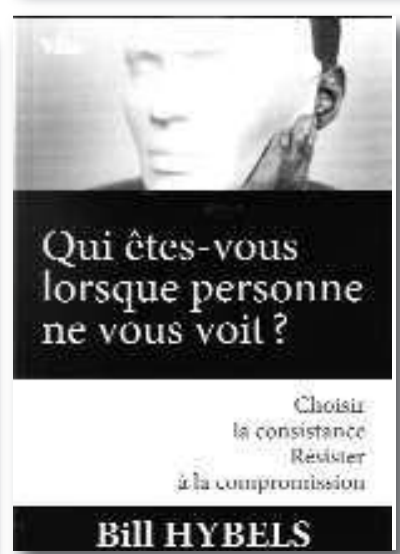
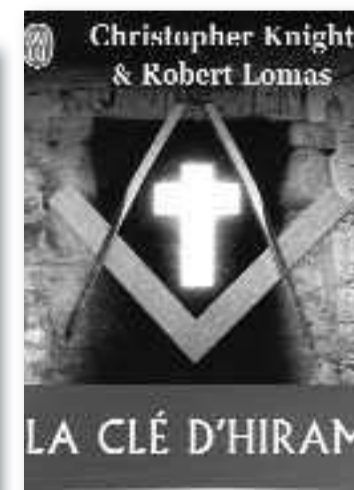
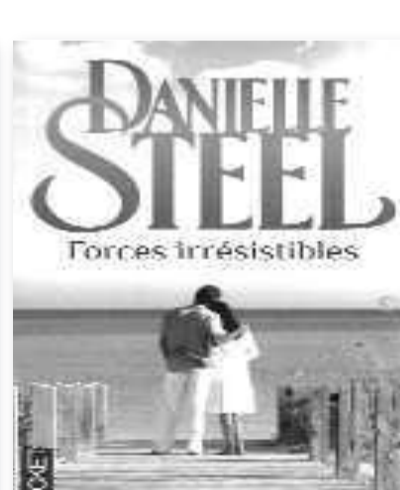
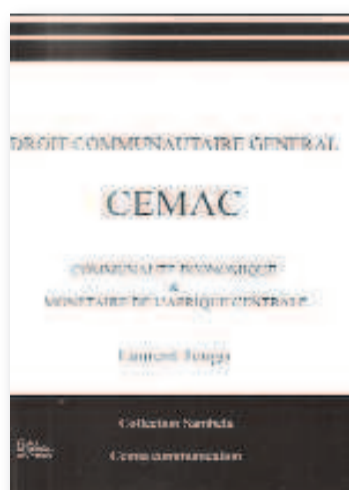
de ses souvenirs d'enfance lors des répétitions menées par le maître.

Parmi l'auditoire, on peut signaler la présence de Jacques Chevrier, spécialiste de la littérature africaine qui a pris la parole pour soutenir cette initiative « bien structurée et universitaire ». Le membre du jury « Mokanda » a rappelé son attachement au souvenir et à l'homme. Il se souvient que lors de leur rencontre, Sony lui avait remis une carte où il était stipulé : Humain. Était également présent Nicolas Martin Granel, spécialiste des œuvres de Sony Labou Tansi. Pour clôturer la soirée, des témoignages d'Alain Mabanckou et d'Emmanuel Dongala ont été lus, ainsi que celui de Monique Blin, spécialiste de l'auteur et pendant longtemps directrice du Festival de Limoges, qui a signalé l'existence de plusieurs manuscrits inédits. La rencontre s'est terminée autour d'un verre où la résonance du cri du cœur lancé par Sami Tchak circulait encore : « Sauvons l'œuvre de Sony en la rendant accessible dans tous les milieux littéraires. »

Pour rappel, Sony Labou Tansi est décédé le 14 juin 1995.

Marie Alfred Ngoma

EN VENTE À LA LIBRAIRIE DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE



JUDO

Daniel Ntsiba élu président de la Ligue de Brazzaville

C'est dans un climat apaisé que le nouveau bureau de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Fécoju-da) a organisé, le 20 juin, au siège du Comité national olympique et sportif congolais, l'assemblée générale électorale à la Ligue départementale de Brazzaville.

Cette assemblée générale électorale s'est soldée par la victoire de Daniel Ntsiba. Il s'est imposé en trois tours, par 13 voix contre 11, devant Carine Olendé Apouassa, après un score de 12 voix partout au deuxième tour. Le troisième candidat qui brigait la prési-



Daniel Ntsiba

dence de cette ligue a été écarté dès le premier tour. La mise en place de nouvelles instances met ainsi fin au règne de quatre

années de la commission ad hoc, présidée par M^e Aya Caloger. Des signes qui augurent de belles perspectives non seulement pour le judo congolais mais aussi pour les clubs brazzavillois privés des compétitions pendant autant d'années à cause des intérêts égoïstes qui avaient divisé ses pratiquants. Ainsi, le successeur d'Aya Caloger a pour mission de relancer le judo dans le département de Brazzaville. Prônant l'unité, Daniel Ntsiba a indiqué que le chemin menant à la relance du judo brazzavillois passera avant tout par un état des lieux. « Nous avons la responsabilité de relancer la machine dans la cohésion, l'unité et la discipline », a déclaré le nouveau président qui fera de l'encadrement de la jeunesse montante l'une de ses priorités. « Je vais contribuer au développement du judo et faire en sorte que l'on redonne l'envie de pratiquer le judo », a déclaré Daniel Ntsiba. Le président élu sera aidé dans l'exercice de ses fonctions par trois vice-présidents élus, notamment Francis Ata, Aimé Wazé et Franck Wamba. Le poste de secrétariat général est occupé par Gabriel Misengué, secondé par Dieudonné Elenga. Christian Ikama est le trésorier général adjoint. Cadiuxia Ebankoli a été élu membre. Le quatrième vice-président, le trésorier général, le commissaire aux comptes, ainsi que deux membres supplémentaires, seront désignés lors du conseil inaugural.

James Golden Éloué

AFRO BASKET 2013

Les Diables rouges affûtent leurs armes

Les joueurs locaux de l'équipe nationale de basket ont amorcé, le 20 juin à Brazzaville, un stage de préparation technique avant la compétition.



Les basketteurs à l'entraînement

Les basketteurs congolais affronteront le Cameroun, le Nigéria et le Mali, dans cette 27^e édition du championnat d'Afrique de basket (Afro basket) prévue du 20 au 31 août en Côte d'Ivoire. Consciente que la tâche ne sera pas facile face à des adversaires de taille, la Fédération congolaise de la discipline a programmé une série de regroupements pour faire des réglages techniques afin que les Diables rouges soient prêts. « La Fédération souhaite que le Congo passe à un autre niveau puisque jusqu'ici les résultats n'ont pas été bons », a déclaré le sélectionneur Louis Tsougui.

Ce stage permettra donc au staff technique d'évaluer le niveau des basketteurs locaux qui seront jumelés avec ceux évoluant en Europe et en Amérique pour constituer la sélection nationale. Le constat fait par Louis Tsougui révèle que les basketteurs qui font carrière au pays ont d'excellentes qualités physiques. Seulement, sur le plan technique, ils ont des lacunes à combler. L'évaluation des professionnels se fera en France dans les prochains jours.

Certaines sources indiquent que douze professionnels sont présélectionnés au niveau de l'Europe. Il s'agit notamment de Giovane Oniangue (Paris Levallois, France), Nobel Boungou Colo et Jean-Michel Mipoka (Limoges, France), Jean-Félix Moupegnou (Quimper, France), Camille Eleka (Lorient France), Loïk Akono (Lille, France), Kris Morlende (Blois, France), Rudy Okemba (Le Portel, France), Parcellis Morlende (ASVEL, France), Igor Ibaka (ABP de Badajoz, Espagne), Clarence Juillet (Berk, France) et Karl Niamamoukoko (Estudiante, Espagne).

Rominique Nerplat Makaya

L'actualité du football africain

Bénin, Manuel Amoros jette l'éponge

Au lendemain de la défaite des Écureuils du Bénin face à l'Algérie, lors de la 4^e journée des éliminatoires comptant pour le Mondial 2014, le Français Manuel Amoros a quitté ses fonctions de sélectionneur national. Il a été remplacé par Oumar Tchomogo qui a assuré l'intérim lors de la 5^e journée et le match nul acquis au Mali (2-2). Une certaine confusion règne quant à ce départ : l'ancien Marseillais assure qu'il avait demandé à entraîner son équipe pour le match face au Mali et qu'Anjorin Moucharafou, le président de la Fédération béninoise, a refusé sa requête. Du côté de la Fédération, on explique, au contraire, qu'Amoros a abandonné l'équipe en plein naufrage.

Algérie, les Fennecs locaux renoncent au CHAN

Demi-finaliste de l'édition 2011, les Fennecs d'Algérie ont annoncé qu'ils renonçaient au dernier tour des éliminatoires comptant pour le Championnat d'Afrique des nations 2014. Si la Fédération algé-

rienne justifie son retrait par l'indisponibilité de ses joueurs, il semble que ce soit l'insécurité régnant en Libye qui a poussé l'Algérie à renoncer. Car les Fennecs devaient accueillir les Chevaliers de la Méditerranée avant de s'y rendre le 6 juillet. Rappelons qu'en juin, la RDC et le Togo ont joué à Tripoli et ont évoqué des tirs réguliers d'armes automatiques et d'armes lourdes.

RDC, Claude Le Roy quitte ses fonctions

Après l'élimination des Léopards de RDC, troisièmes de leur groupe des qualifications pour le Mondial 2014, Claude Le Roy a rendu son tablier de sélectionneur. Un départ à l'amiable du technicien français qui explique que son « contrat prenait fin à partir du moment » où son équipe était éliminée. En poste depuis 2011, Claude Le Roy aura vécu un retour mitigé en RDC, puisqu'il est parvenu à qualifier son équipe pour la CAN 2013, mais aura donc échoué dans ces éliminatoires pour le Mondial 2014.

Camille Delourme

POINTE-NOIRE
PARIS
517 200
Fca TTC
Aller-Retour

2 vols par semaine
Achetez jusqu'au 22 juin et
voyagez jusqu'au 15 Juillet

OSKAZ

Numéro de vol	Fréquence	Départ*	Origine	Destination	Arrivée*	Avion
LC42 (VOL DIRECT)	SAMEDI	12:30	Paris (CDG)	Pointe-Noire (PNR)	19:20	Boeing 757
LC41 (VOL DIRECT)	DIMANCHE	09:10	Pointe-Noire (PNR)	Paris (CDG)	18:00	Boeing 757

*heure locale

EC Air
Bienvenue chez vous.

www.flyecair.com ; Relations clients : + 242 06 509 0 509 (Congo)
+ 33 01 78 77 78 77 (France) E-mail: relationclients@flyecair.com



EXAMENS D'ÉTAT

Début des épreuves ce 24 juin

Plus de cinq cent mille élèves finalistes des écoles secondaires sont attendus du 24 au 27 juin aux épreuves de l'édition 2013.

Les élèves finalistes des écoles secondaires seront face à leur destin ce lundi à l'occasion du démarrage des épreuves de l'édition 2013 des examens d'État. Les différents centres disséminés à travers le pays entendent accueillir, pour cette nouvelle session, plus de cinq cent mille élèves. Le décor est déjà planté pour l'organisation des dites épreuves, véritable pas-

sage obligé pour l'accès aux études supérieures et universitaires. Dans les rangs des participants, des sentiments contradictoires se bousculent allant des appréhensions face à l'inconnu que représente ce moment exceptionnel à l'optimisme. Seuls qui auront bien assimilé les matières dispensées durant l'année scolaire et qui justifient d'un bon cursus scolaire vont tirer leur épingle de jeu.

Au ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnelle (EPSP), l'on se veut

rassurant. Toutes les dispositions ont été prises pour que tout se déroule comme dans le meilleur de monde, entend-on dire. Tous les items ont été dispatchés dans les différentes provinces. Les pays limitrophes qui comptent une forte communauté congolaise où des examens d'État sont généralement organisés n'échapperont pas à la règle une fois de plus, entend-on dire. Toutefois, la grande inconnue demeure les provinces en proie à l'insécurité telles que le Katanga, le Nord-Kivu et la province orientale. Pour parer à

toute éventualité de nature à hypothéquer l'organisation des épreuves dans ces provinces à problème, quelques dispositions pratiques ont été prises par l'autorité. Il s'agit notamment de la délocalisation des centres de passation d'examen d'État situés dans des zones identifiées comme « très chaudes ». En outre, les gouverneurs des provinces ont été exhortés s'impliquer pour la réussite des épreuves dans leurs entités respectives. Déterminé à organiser les examens d'État même dans les zones en conflit avec tous les

risques d'exposer les enfants à la vindicte des groupes armés, le ministère de l'EPSP reste inébranlable dans sa foi. « *Déjà lors de la dissertation, tout s'est passé normalement. Nous allons rééditer cet exploit* », se convainc le ministre Maker Mwangu. Qu'à ce la ne tienne. L'édition 2013 des examens d'État se veut un nouveau défi pour le ministère de l'EPSP qui espère réaliser un sans-faute en mettant en branle la somme des expériences cumulées depuis des années.

Alain Diasso

TRIPARTITE SUR LES RÉFUGIÉS

Consensus autour de la position congolaise

Le gouvernement réitère sa position exprimée à Genève et à Pretoria quant à la non-application de la clause de cessation du statut de réfugié rwandais établi sur son territoire.

Le Rwanda et la RDC soutiennent deux visions diamétralement opposées au sujet de l'application par Kigali de la clause de cessation du statut de réfugié. Les divergences sont clairement apparues lors de la tenue du 20 au 21 juin dans la capitale rwandaise de la troisième réunion tripartite entre le Rwanda, la RDC et le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Pour Kigali, il est temps que ses ressortissants réfugiés sur le sol congolais depuis le génocide perpétré contre les tutsis en 1994 rentrent au bercail. Dix-neuf ans après cette tragédie qui a vu la population civile et militaire rwandaise traverser - au nom de l'assistance humanitaire - la frontière de la RDC, le gouvernement du Rwanda estime que les conditions de leur rapatriement sont désormais remplies.

À Kigali, on se félicite des avancées enregistrées dans les domaines de la reconstruction, de la restauration de la sécurité et de la paix, du rétablissement de l'unité et de la réconciliation, du respect des droits de l'homme, etc. Rien, pour l'heure, ne peut justifier la présence des réfugiés rwandais en RDC vu que toutes les circonstances qui avaient poussé les réfugiés rwandais à l'exode massif n'existent plus, argumente le gouvernement rwandais. D'où l'option levée de mettre en œuvre d'ici le 30 juin la clause de cessation du statut de réfugié pour ses ressortissants où qu'ils se trouvent. Cette décision rwandaise concerne 127 000 réfugiés rwandais vivant sur le territoire de la RDC.

Une application mécanique et inopérante

C'était sans compter avec le gouvernement de la RDC qui a refusé d'être mené en bateau dans cette affaire pour laquelle il avait exigé, au préalable, la tenue d'une Tripartite pour évaluer les précédents accords signés sur le rapatriement des réfugiés rwandais.

Ce qui vient d'être fait sans que le gouvernement ne modifie d'un iota sa perception de la situation. Constant, le gouvernement n'a fait que réitérer la position qu'il avait exprimée le 18 avril à Pretoria tout en refusant de signer la clause de cessation du statut des réfugiés rwandais proposé par Kigali. La clause de cessation du statut des réfugiés rwandais ne peut pas être appliquée en RDC en l'état actuel de la situation, n'arrêtent de faire observer les autorités congolaises. Ces derniers considèrent que l'application de cette clause est « mécanique et inopérante » car elle ne porte pas de solutions durables aux multiples problèmes vécus aussi bien par les réfugiés que par la RDC, pays d'accueil, du fait de leur présence. « *Si Kigali appliquait cette clause au 30 juin, il sera considéré qu'il n'y a plus de citoyens rwandais ayant un statut de réfugiés dans notre pays* », fait observer une source proche du ministère de l'intérieur.

Des exigences à satisfaire

Pour lui, il s'agit là d'une fiction à laquelle seuls les naïfs peuvent croire. Pour Kinshasa qui n'est pas contre le principe en soi, l'application de la fameuse clause devra être accompagnée des mesures concrètes en vue de son encadrement. Il s'agit plus concrètement, d'organiser pour les réfugiés des campagnes de sensibilisation et d'information sur la cessation de leur statut et ses conséquences afin que chacun puisse prendre une décision en toute connaissance de cause. Au-delà de ce préalable, le gouvernement congolais plaide pour le lancement de l'opération d'enregistrement ainsi que de la récolte des intentions de retour parmi les concernés. Une équipe technique de travail devra être mise sur pied à la fin des activités d'enregistrement en vue d'élaborer des actions détaillées de rapatriement.

Sans l'exécution de ces quelques préalables, la RDC n'est visiblement pas prête à adhérer à la dynamique enclenchée par la partie rwandaise.

A.D.

Plaidoyer pour l'allocation d'un budget conséquent au profit de la CNR

la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) estime que cet atout permettrait à la commission de remplir la mission que le législateur lui a confiée.

La FBCP a émis plusieurs recommandations visant l'amélioration des conditions des réfugiés en RDC. C'était en marge de la journée du 20 juin dédiée sur le plan international à cette catégorie des personnes.

Dans ces recommandations, la FBCP a notamment sollicité de mettre des moyens conséquents à la disposition de la Commission nationale pour les réfugiés (CNR), en vue de lui permettre de s'acquitter convenablement de ses tâches.

Par son président du comité exécutif, Emmanuel Adu Cole, la FBCP a exhorté le chef de l'État à intervenir personnellement auprès du gouvernement afin d'allouer un budget conséquent au profit de la CNR et que cette institution, à travers le ministère de l'Intérieur et celui des Affaires étrangères et de la coopération internationale, élabore un budget adéquat à soumettre à l'Assemblée nationale pour son adoption. Cette fondation a aussi recommandé au gouvernement congolais de respecter le droit des réfugiés, des demandeurs d'asile et des dépla-

cés internes. Alors que l'Union africaine (UA) a été appelée à assister le gouvernement congolais dans le domaine financier et matériel et de renforcer son action dans la recherche des solutions durables aux conflits qui prévalent dans le continent africain, particulièrement en RDC. À la communauté internationale, la FBCP a demandé d'aider le continent africain à construire un véritable état de droit et une bonne gouvernance, de continuer d'apporter son aide multiforme aux réfugiés et demandeurs d'asile à travers le gouvernement congolais ou le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et d'ouvrir leurs portes aux demandeurs de réinstallation. La FBCP a, par ailleurs, recommandé au HCR de continuer à assister les réfugiés et demandeurs d'asile dans le domaine de la santé, de l'éducation et du logement, en attendant des solutions durables jusqu'à ce que la CNR ait son propre budget. Par contre, les ONG nationales et internationales des droits de l'homme ont été averties afin de continuer à défendre très efficacement des réfugiés et demandeurs d'asile. Pour cette fondation, les institutions gouvernementales étrangères et privées devraient venir au secours des réfugiés, demandeurs d'asile et déplacés internes. Cependant, la société civile en général a été appelée à s'intéresser aux problèmes des réfugiés et demandeurs d'asile en leur accordant toute l'assistance nécessaire et de ne pas se fatiguer à lutter contre toute sorte de dictature multiforme d'où qu'elle vienne.

Lucien Dianzenza



Un camp de réfugiés dans les Kivu

SOCIÉTÉ COMMERCIALE

34 indicateurs de performance dans le contrat RDC-Régideso

Il s'agit d'obligations réciproques des parties ainsi que des moyens, des ressources et des compétences à mettre en œuvre dans le cadre du programme d'urgence de redressement afin d'atteindre les objectifs de la première période de la réforme du secteur de l'eau potable dans les milieux urbains.

La Régie de distribution d'eau de la RDC (Régideso) est classée au rang de société structurante car, par sa forme, elle est capable d'influer sur l'ensemble de l'économie nationale. À ce titre, le contrat de performance est une voie de redressement des différentes sociétés commerciales issues de la transformation de décembre 2010. Les efforts fournis actuellement par le gouvernement à travers son organe technique, le comité de pilotage de la réforme du portefeuille de l'État (Copirep) vise à moderniser leur gestion. Les engagements conjoints concernent, notamment la restructuration du bilan de la Régideso et l'apurement de ses dettes pour assainir sa situation financière. Il y a aussi la productivité de la so-

ciété.

Après l'atelier de deux jours portant sur ce contrat de performance et deux autres très importants, à savoir le contrat de service entre l'État et le groupement SDE/Finagection ainsi que celui portant sur l'audit des deux contrats précédents conclu entre le gouvernement et le groupement Lahmeyer, il est prévu une nouvelle rencontre entre l'auditeur, la Régideso et la SDE/Finagection pour établir un chronogramme. Les échanges ainsi annoncés permettront de faire un état des lieux exhaustif des actions déjà posées et celles qui devront être planifiées en vue de la mise en œuvre du plan de redressement. Conformément aux engagements pris, il revient toujours au comité de suivi, en tant qu'oreille et œil du gouvernement, de continuer à valider les rapports qui lui sont soumis et de concilier les différents acteurs.

En chiffres, l'on espère doubler, au mieux tripler le taux de desserte en eau sur l'étendue du territoire national. L'une des recommandations du dernier atelier technique a été le respect

des échéances établies. Chaque partie a été enjointe de concrétiser ses engagements contractuels. L'espoir est désormais permis de redresser le « mammoth » avec le recadrage recommandé des contrats en cours d'exécution et la nécessité de ne pas s'écarter des termes de référence du contrat d'audit. En effet, ce dernier prévoit un audit technique et financier.

Le plan de relance a été conçu par le Copirep et a bénéficié de l'appui de la RDC-Banque mondiale pour les aspects technique, financier, de gestion commerciale et d'organisation. Le redressement vise le rétablissement de l'équilibre financier et l'accroissement de l'autonomie de la Régideso. Concrètement, cela concerne le redressement de trois centres : Kinshasa, Matadi et Lubumbashi. Le plus grand défi sera certainement d'améliorer le taux jugé encore très bas du recouvrement des instances officielles. Cinq experts de Finagection et de SDE sont détachés à la Régideso dans le cadre de l'exécution du contrat.

Laurent Essolomwa

DHL AFRIQUE

Des employés récompensés pour services de longue durée

En Afrique subsaharienne, près de quatre mille employés ont été distingués pour leur contribution.

La semaine de reconnaissance des employés de DHL est une initiative à l'échelle de l'Afrique qui a été menée dans plus de cinquante pays et a concerné plus de quatre mille employés. Selon l'Organisation de la presse africaine, cette initiative visait à reconnaître et récompenser les employés à travers le continent, tout en montrant l'importance de l'engagement et de la reconnaissance des employés pour créer un milieu de travail idéal. « L'engagement des employés est essentiel pour la fidélisation du personnel et la performance d'entreprise pour la société de logistique internationale », souligne DHL qui a enregistré des recettes d'un montant supérieur à cinquante-cinq milliards d'euros en 2012. Tout au long de la semaine, souligne le

communiqué de presse, de nombreuses activités ont été organisées dans les cinquante quatre pays des opérateurs logistiques en Afrique subsaharienne. DHL a récompensé les employés non seulement pour leur service et engagement à long terme, mais aussi pour leur adhésion aux valeurs de passion, de vitesse et d'attitude positive et proactive de la société. « J'estime que cette initiative a renforcé l'importance de la reconnaissance et de la motivation des employés. Elle a donné à notre équipe l'élan pour passer du 'bon à l'excellence', et nous a réellement motivée », a déclaré Adelaide Ngayo, directrice du Service à la clientèle de DHL Express au Tchad. La société va sans aucun doute tirer pleinement profit du programme dans sa performance financière, le bénéfice de la reconnaissance des employés ne se limite pas à la fidélisation du personnel et aux profits.

Leader mondial du marché de la logistique et « la société de logistique du monde (The Logistics company for the world) », DHL qui fait partie de Deutsche Post DHL, met son expertise dans le domaine des services express internationaux, du fret aérien et maritime, du transport routier ou ferroviaire, de la logistique contractuelle et du courrier international, au service de ses clients. Avec un réseau mondial composé de plus de 220 pays et territoires, et d'environ 285.000 salariés dans le monde entier, DHL offre à ses clients un service de qualité de haut niveau et une connaissance du terrain, permettant de satisfaire aux exigences dictées par leurs chaînes d'approvisionnement. Dans le cadre de la responsabilité sociale, DHL soutient la lutte contre le changement climatique, la gestion des catastrophes naturelles et l'éducation.

Gypsie Oïssa Tambwe

LIVRES

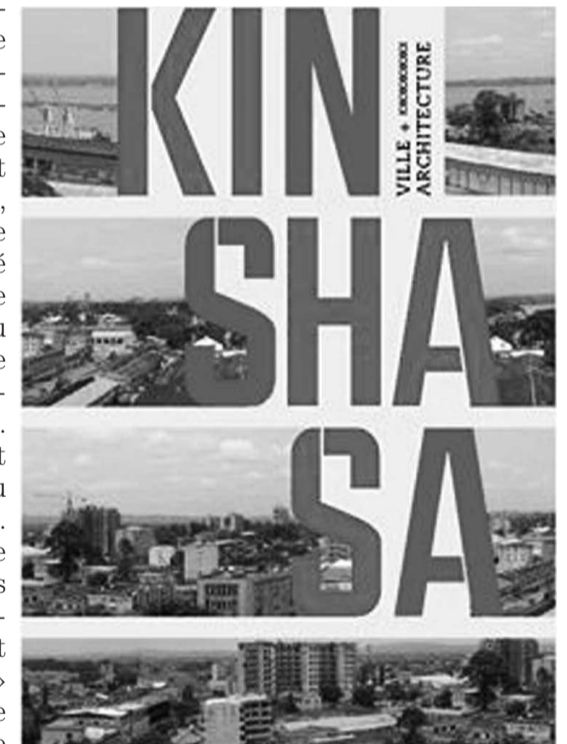
« Kinshasa » a son premier guide d'architecture

Coédité par le Centre international pour la ville, l'architecture et le paysage (Civa) et la faculté architecture La Cambre-Horta de l'Université libre de Bruxelles (ULB), le nouveau livre rend compte du patrimoine de la capitale.

Ouvrage collectif, « Kinshasa » s'ouvre sur l'avant-propos du directeur de Civa, Christophe Pourtois. Paru dans la Collection Ville et Architecture des Éditions Civa, il est écrit sous la direction de Bernard Toulhier et Johan Lagae et a pour autres auteurs Marc Gemoets, Francis Metzger, Yves Robert et le Pr Jacob Sabakinu. Lors de sa présentation en présence des trois belges susmentionnés, le 20 juin, au Centre Wallonie-Bruxelles, il est apparu que le guide constitue, à lui seul, une première étape tenue pour « une contribution à la sauvegarde du patrimoine » de la ville. Loin d'en livrer un inventaire exhaustif, Kinshasa met en évidence quatre cents bâtiments et sites. La matière, d'une importance indéniable, a influé sur le volume de l'ouvrage qui au préalable devait se constituer de quatre-vingts pages. Avec ces deux cent huit pages, il est au final presque triplé. Réalisé sur la base de plusieurs projets d'inventaires exécutés entre 2009 et 2010, « Kinshasa » reste le fruit d'une première démarche

de recensement du genre. Il est tenu pour le premier livre qui donne à découvrir le paysage urbain de Kinshasa, aboutissement de différentes étapes de publications (inspiré en partie d'ouvrages des professeurs Lumenganeso et Joseph Ibongo, notamment) et d'investigations, il s'inscrit dès lors dans la continuité d'un travail de longue haleine mené par des équipes belges et congolaises, a souligné Francis Metzger, doyen de la faculté d'architecture La cambre-Horta. Le guide tient aussi d'une série d'échanges réguliers et d'initiatives entretenues depuis trois ans par le partenariat de l'Institut supérieur de l'architecture et de l'urbanisation (Isau) avec la faculté d'architecture de l'ULB. Le découpage territorial qui

est proposé se décline sur six thèmes présentés sous forme de parcours. Le périple commence avec le « Parcours Mont-Ngaliema » et s'achève sur les « Nouvelles cités » en passant par, « Chemin de fer », « Fleuve et port », et « Axes monumentaux ». S'ajoute à cette nomenclature un septième point, le Parcours G qui propose ce qu'il y a lieu de « voir également ». Partant du principe que toute ville a dix axes de développement et que le patrimoine en constitue un instrument, « Kinshasa » aura pour fonction d'aider à la politique urbaine de la capitale, quitte à favoriser entre autres la bonne circulation et la mobilité. Ici a été relevé sa dimension sociale et socialisante car il faut considérer qu'elle est un lieu de vie et de rencontre au-delà des bâtiments et de sa beauté architecturale. Aussi les auteurs du guide ont-ils abordé des aspects



complémentaires contribuant aussi au développement touristique et à une meilleure connaissance de la ville. « Kinshasa » est tenu pour un levier destiné à la rendre plus intelligible et à aider à la prise de décisions adéquates en termes de développement urbain. Le Civa, une sorte de « gros centre culturel », se dédie à l'architecture et l'urbanisme et l'édition de beaux livres, catalogues et CD-Rom spécialisés entrent dans ses cordes. Il assure la production d'expositions accompagnées de catalogues à l'instar de ceux déjà réalisés sur la Chine, le Congo, Bruxelles, les logements sociaux, etc. Au nombre de ses missions, il a choisi d'initier un débat pour l'homme et son environnement.

Nioni Masela

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LA DIASPORA

Les Congolais vivant à l'étranger appelés à contribuer au développement de la RDC

Un document de cadre stratégique d'accompagnement des apports de la diaspora au développement a déjà été élaboré.

Le ministre du Plan, Célestin Vunabandi, s'est récemment entretenu avec la communauté congolaise de Genève en Suisse sur les défis à relever par la RDC et sa diaspora dans le cadre du processus de développement ainsi que les politiques et programmatiques susceptibles de maximiser ce potentiel. Il a saisi cette opportunité pour expliquer aux participants la vision du gouvernement congolais pour l'implication de la diaspora dans la dynamique de la reconstruction et du développement du pays. C'était en marge de la conférence ministérielle de la diaspora organisée par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Pour l'autorité, le contexte actuel de l'économie mondiale caractérisé par la crise financière rend indispensables les contributions extérieures. C'est en prenant l'ampleur de la situation de l'heure que le gouvernement a jugé de la nécessité d'intégrer les apports de la diaspora congolaise pour le financement de son programme économique et social. Ceci est considéré, dans un cadre institutionnel cohérent, comme



Célestin Vunabandi et la diaspora congolaise de Genève

une source alternative du développement socio-économique du pays. « En effet, disséminée à travers le monde, les Congolais de l'étranger constituent un immense capital d'investissement, quasiment non encore mis à contribution jusqu'à ce jour. À première vue pourtant, plusieurs éléments militent en faveur de sa participation active et synergique à la dynamique de la reconstruction

nationale. Car la diaspora congolaise regorge d'immenses potentialités, qui en font un levier stratégique possible du développement économique national », a déclaré le ministre du Plan. La contribution de la diaspora est notamment attendue en termes de savoir et de savoir-faire accumulés dans les pays de résidence et qui devraient permettre aux plus qualifiés d'entre eux d'apporter une plus-

value au développement de la RDC. Le ministre en veut pour preuve « les dividendes non négligeables tirées de la mise en œuvre du programme Mida (Migration et développement en Afrique) grâce auquel ont été réalisées des missions de scientifiques de la diaspora congolaise pour le transfert des connaissances et des compétences ainsi que l'appui scientifique et technique des experts de la diaspora installés dans l'espace Schengen à travers des projets dans le domaine de l'éducation, de la santé et du développement rural ». Selon Célestin Vunabandi, les Congolais de la diaspora, évalués à plus de cinq millions à travers le monde, contribuent quotidiennement à l'économie nationale. Les statistiques de la Banque mondiale, en 2006, a-t-il dit, indique qu'ils ont transféré 630 millions de dollars américains dont 5 à 10% réinvestis dans les affaires par leurs bénéficiaires. Les mêmes experts de la Banque mondiale, a-t-il ajouté, estiment que les revenus de la diaspora congolaise s'élèveraient à 1,1 milliard USD en 2010. L'apport de la diaspora congolaise s'illustre également par l'envoi au pays des matériels roulants, équipements médicaux et paramédicaux, matériaux de construction, matériels éducatifs, équipements NTIC, habillements. Les enquêtes menées démontrent, par exemple, que 70 à 80% des véhicules de transport dans la ville de Kinshasa ont été achetés ou envoyés par les Congolais de l'étranger. « Malheureusement, ces apports des migrants congolais ne s'intègrent pas encore au processus formel de développement, comme cela est systématique dans d'autres pays », a déclaré le ministre avant d'évoquer les pesanteurs à la base de ce paradoxe. Il s'agit es-

sentiellement, d'une part, du manque d'organisation appropriée de la diaspora et de l'absence d'une coordination des initiatives et, de l'autre, des obstacles dissuasifs de tous ordres.

C'est pour inverser cette tendance qui fait perdre à la RDC des opportunités indispensables que le gouvernement a pris l'initiative de se rapprocher de la diaspora pour dissiper les rapports distants et nébuleux qui ont longtemps existé entre les deux pôles et constituer une plate-forme d'optimisation des contributions de la diaspora à la dynamique de reconstruction du pays. Cette initiative, a expliqué Vunabandi, aura pour socle un certain nombre d'acquis, notamment l'existence dans l'architecture institutionnelle congolaise, d'une Maison des Congolais de l'étranger et des migrants, structure opérationnelle de la direction des Congolais de l'étranger créée depuis juillet 2006 au sein du ministère des Affaires étrangères, sous la houlette de la direction des Congolais de l'étranger. À en croire le ministre du Plan, la Maison des Congolais de l'étranger et des migrants a déjà élaboré un document de cadre stratégique d'accompagnement des apports de la diaspora au développement, cadre stratégique qui vise à faire de la migration un vecteur de développement et à promouvoir la culture de la migration régulière. Ce document sera au centre des discussions prévues à Bruxelles, le 25 juin, à l'occasion du Forum économique congolais dans l'UE, où d'importants échanges vont être menés autour de la thématique relative à l'apport de la diaspora congolaise dans la reconstruction de la République démocratique du Congo. En définitive, a précisé Célestin Vunabandi, l'objectif immédiat est la mise en place d'un noyau de réflexion constitué aussi bien des experts du gouvernement que des membres de la diaspora congolaise avec pour mission de définir une approche cohérente de mise en œuvre du cadre stratégique pour intégrer les potentialités des Congolais expatriés dans des projets et programmes de développement du pays. « À l'issue de ces réflexions, un forum des Congolais de l'étranger pourrait être organisé à Kinshasa pour la validation de cette stratégie qui sera, bien entendu, assortie d'un cadre institutionnel pour sa mise en œuvre. À cet effet, l'appui technique et financier de l'Organisation internationale des migrations (OIM) sera la bienvenue pour la mise en œuvre réussie de cette stratégie », a-t-il dit.

Jeannot Kayuba

DROITS DE L'HOMME

Le gouvernement réagit au dernier rapport d'Amnesty international

Lambert Mende dénonce le caractère ciblé de ce document qui ne s'appesantit que sur les entreprises chinoises alors qu'elles ne sont pas les seules à avoir recours aux creuseurs artisanaux dans les mines du Katanga.

Le dernier rapport d'Amnesty international datant du 19 juin et intitulé « Pertes et profits » a été au centre du point de presse tenu le 22 juin par le ministre des Médias chargé des relations avec le Parlement et de l'initiation à la nouvelle citoyenneté. L'occasion était belle pour Lambert Mende de réagir au nom du gouvernement contre ce document incendiaire qui, de son point de vue, fait une lecture biaisée de la situation des droits de l'homme dans les mines du Katanga. Tout ce que rapporte ledit document qui évoque « d'atteintes graves aux droits humains dans les compagnies minières chinoises » œuvrant au Katanga a été balayé d'un revers de main par Lambert Mende Omalanga. Tout en reconnaissant quelques faits répréhensibles liés à l'exploitation de la main d'œuvre locale à l'image de la maltraitance infligée aux creuseurs mal payés et soumis à des règles iniques, le gouvernement a déclaré en

prendre acte. Contrairement aux allégations de cette ONG internationale, l'exécutif national est bel et bien préoccupé par le sort des creuseurs utilisés par les concessionnaires étrangers. Lambert Mende relève, par ailleurs, une contradiction entre les données en possession du gouvernement et les informations relayées par Amnesty international. Et le ministre des Médias de s'interroger à la suite d'un expert de la division des mines de la province du Katanga, sur le caractère ciblé dudit rapport qui ne s'appesantit que sur les entreprises chinoises alors qu'elles ne sont pas les seules à avoir recours aux creuseurs artisanaux. « Les entreprises minières installées au Katanga appartiennent, en effet, à une trentaine de nationalités différentes. Aucune d'elles n'offre à ses employés et clients des conditions différentes des compagnies chinoises. Rien ne justifie donc l'acharnement sur la seule Chine à

cet égard. Surtout que cet élan de solidarité exprimé aujourd'hui par Amnesty International ne s'est pas observé pendant que ceux-ci vivaient des situations bien pires avant et après l'indépendance », déclare Lambert Mende. Il croit comprendre que cet acharnement n'est pas gratuit et serait même l'expression d'une colère mal dissimulée. Tout est fait dans le sens d'amener le président Joseph Kabila à « revoir à la baisse le volume des engagements commerciaux et industriels entre la RDC et la Chine ». C'est ce qui justifie, selon Lambert Mende, toutes les pressions exercées actuellement sur le chef de l'État congolais par des groupes d'intérêts via des ONG internationales telles qu'Amnesty international. « C'est dommage car c'est là un cas de concurrence déloyale qui n'est pas dû au hasard au moment où notre pays est redevenu le premier producteur mondial de cobalt », a-t-il regretté.

Alain Diasso

LÉOPARDS FOOTBALL

L'heure est à la reconstitution du staff technique

Claude Le Roy parti, la reconstitution du staff technique de l'équipe nationale s'impose. Et la Fécofa devra faire le choix entre un sélectionneur étranger et un national. Des entraîneurs congolais compétents, il n'en manque pas du tout, tels que Mukeba, Otis N'Goma, Florent Ibenge, Éric Tshibasu, Andy M'Futila.

Qui va reprendre le tablier rendu par Claude Le Roy, désormais ancien sélectionneur des Léopards de la RDC ? Le technicien français et la Fédération congolaise de football association (Fécofa) ont trouvé un accord pour une résiliation à l'amiable (selon le terme du vice-président de

vrier 2013, remplissant ainsi le premier objectif.

Le Roy parti (avec son vacataire Sébastien Migné qu'il avait imposé à sa venue à la sélection), c'est une page qui est vite tournée. Et la suite ? En tout cas, les Léopards doivent livrer un dernier match de qualification, certes sans enjeu, contre les Éperriers du Togo en septembre à Lomé. Et l'on s'interroge la constitution du nouveau staff technique. Naturellement, le sélectionneur adjoint Santos Muitubile va assumer l'intérim pour cette dernière sortie des Léopards en éliminatoires du Mondial 2014.

au pays, l'on compte encore des entraîneurs comme le directeur technique Joseph Mukeba, l'entraîneur Florent Ibenge Ikwange de l'AS V.Club, le coach Fanfan Epoma Bolenge de Sanga Balende de Mbuji-Mayi, ou encore Andy Magloire M'Futila de Don Bosco de Lubumbashi, etc. bien entendu, il y a Santos Muitubile, actuel sélectionneur intérimaire. À l'étranger, on pense tout de suite à l'ancien sélectionneur intérimaire et adjoint des Léopards, Otis N'Goma Kondi. L'on se rappelle de lui, en tandem avec Florent Ibenge, lors du match nul (0-0) des Léopards, le 5 février 2008 à Marbella en Espagne, contre la France A' composée à l'époque d'Hugo Lloris, Steve Mandanda, Boumsong, Mexes, Clichy, Bakari Sagna, Rothern, Alou Diarra, Mathieu Flamini, Samir Nasri, Djibril Cissé, Jimmy Briand, Jeremy Menez, etc. Du côté congolais, il y avait Youssouf Mulumbu, Parfait Mandanda, Cédric Mongongu, Cédric Makiadi, Larrys Mabilala, Nicaise Kudimbana, Hérita Ilunga, Rodrigue Dikaba, Marcel Mbayo, Matumona Zola Rumm, Tico Tshiolola, Patio Tambwe Diouf, Landu Tubi, etc.

Il y a aussi d'autres entraîneurs de



Florent Ibenge

souche congolaise qui résident en Europe Mwinyi Zahera, Éric Tshibasu qui s'occupe des Léopards juniors U20 depuis plusieurs années, Christian N'Sengi Biembe qui a conduit les Léopards espoirs, etc. Ce ne sont donc pas les compétences congolaises qui manquent pour reconstituer le staff technique national. Il faudra seulement leur accorder autant d'attention et des moyens qu'on accorde aux sélectionneurs de nationalité étrangère qu'on engage en RDC. Du côté des joueurs, le capitaine Youssouf Mulumbu a déjà lancé l'appel à sa

manière pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations 2015 au Maroc : «Il va falloir travailler, faire venir de nouveaux joueurs comme Cédric Bakambu (Sochaux/France), Jires Kembo Ekoko (Al Ain Club/Emirats arabes unis) et des anciens joueurs tels que Matumona Zola Rumm (Primeiro de Agosto/Angola). Je pense qu'on peut bien partir pour ces éliminatoires. Je suis confiant. On a de très bons joueurs qui ont 23, 24 ans tels que Cédric Mongongu (Evian TG/France), Gabriel Zakuani (Peterborough/Angleterre) avec qui nous pouvons espérer relever notre football, et pourquoi ne pas jouer un jour la Coupe du monde. Nous sommes le futur du Congo en termes de football. Et je vais continuer à me battre pour faire venir de nouveaux joueurs pour que nous soyons plus conquérants et plus forts dans l'avenir». Youssouf Mulumbu a publiquement demandé pardon aux Congolais après l'élimination des Léopards de la course pour la qualification après le nul de zéro but partout, le 16 juin, contre les Lions indomptables du Cameroun.

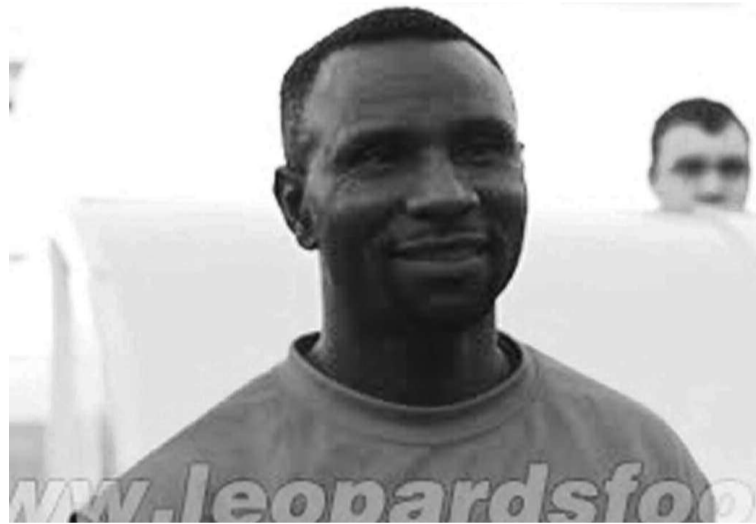


Otis N'Goma

la Fécofa Théobald Binambungu) du contrat à objectif qui liait les deux parties. Et Le Roy a pris son avion pour la France le 20 juin dans la soirée après avoir passé près de deux ans à la tête de la sélection de la RDC. En fait, l'entraîneur breton n'a pas réussi à qualifier la RDC à la phase finale de la Coupe du monde au Brésil en 2014, un des deux objectifs qui lui étaient assignés dans le contrat. Le Français a d'abord emmené les Léopards à la phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations en Afrique du Sud en janvier et fé-

Mukeba, Otis N'Goma, Florent Ibenge, Éric Tshibasu, M'Futila...

La Fécofa devrait, ensuite, penser à la reconstitution du staff technique national. Et sans nul doute, l'instance nationale du football devra faire le choix sur un sélectionneur national ou encore un autre expatrié. Tenez, le Nigeria est champion d'Afrique avec Stephen Keshi comme sélectionneur des Green Eagles. Et l'on veut croire que des techniciens nationaux compétents ne font pas du tout défaut. Sur place



Joseph Mukeba

Martin Enyimo

SANTÉ PUBLIQUE

Le choléra continue à secouer le Katanga

La province enregistre plus de 60% du total des cas rapportés dans le pays.

Le Katanga a enregistré près de deux fois plus des cas de choléra que toutes les autres provinces réunies au cours des cinq premiers mois de l'année. Selon l'OMS, au 20 mai, la province avait rapporté dix mille huit cent quatre-vingt dix neuf cas de choléra dont deux cent quarante-sept décès. Ces statistiques équivalent à environ 64% du nombre total des cas rappor-



Se laver les mains, un des moyens de protection contre le choléra

tés dans le pays et 77% du total des décès.

Une note du bureau de l'ONU pour la coordination de l'aide humanitaire (Ocha) a affirmé que le choléra continue de secouer la province et le nombre de cas continue d'augmenter bien que les inter-

ventions aient permis de freiner le rythme de sa progression. À l'en croire, sur les soixante-huit zones de santé que compte la province, quarante sont touchées par le choléra dont les plus affectées sont Kenya dans la ville de Lubumbashi, Kalemie, Kampemba, Kikula dans la ville de Likasi, Malemba Nkulu, Moba et Pweto.

Ocha a également noté l'amélioration de la qualité des interventions des humanitaires ainsi que leur renforcement, face à la per-

sistance de cette épidémie. Selon cette agence onusienne, bien que la situation ne soit pas encore stable, variant d'une semaine à l'autre, la moyenne hebdomadaire des cas est tombée à soixante-dix contre environ neuf cents au début de l'année. Ocha a également alerté sur l'arrivée à échéance de nombreux projets dans les prochaines semaines qui risqueraient de relâcher la réponse et relancer l'épidémie.

Lucien Dianzenza

PARTI CONGOLAIS DU TRAVAIL

L'assemblée générale fédérale prévue le 28 juin prochain

Après avoir fait le point sur la campagne de restructuration du parti au niveau des noyaux, des cellules et des sections, le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Ngolo, a annoncé, le 21 juin à Brazzaville, la tenue de l'assemblée générale fédérale en vue de clôturer cette opération de restructuration.

Lancée le 18 avril, la restructuration des organes intermédiaires et de base du PCT favorisera la mise en place de la fédération de Brazzaville. Cette campagne se poursuit dans les neuf arrondissements de la capitale en vue de réorganiser les structures du parti, en tenant compte de la dimension genre et de la jeunesse. « Il faudrait que cette assemblée générale favorise une forte mobilisation des membres du parti. La campagne ne doit pas donner lieu à la corruption mais laisser place au débat d'idées », a déclaré le secrétaire général du PCT.

Pour clôturer cette vaste opération de restructuration, Pierre Ngolo a fait le point avec les animateurs des cellules ainsi que les délégués du parti, chargé de la restructuration au niveau des organes intermédiaires et de base. Selon le secrétaire à l'organisation, Michel Ngakala, le département de Brazzaville compte au total 693 noyaux, 2612 cellules et 271 sections. Cette restructuration s'est faite conformément au découpage administratif de la ville de Brazzaville. Il a, par ailleurs, reconnu qu'un travail reste à faire

en vue de conscientiser les militants sur le déroulement de la campagne de restructuration.

Pierre Ngolo a profité de cette occasion pour inviter les militants à faire preuve de maturité car, dit-il, les conflits sont un facteur conduisant à l'éclatement. Selon lui, il faut garantir l'équité dans le processus d'intégration au sein du parti. « La base doit être véritablement réchauffée. L'exigence des critères n'est pas une dictature mais des normes à respecter, car cela émane des orientations du 6ème congrès extraordinaire du parti. Il ne faut donc pas tirer le parti vers le bas, en envenimant l'atmosphère. La discipline doit être observée au sein du parti afin que la cohésion des forces soit totale », a-t-il fait savoir.

Face aux dysfonctionnements enregistrés, au cours de cette campagne de restructuration, le secrétaire général du parti a recommandé aux dirigeants des cellules d'intégrer toutes les couches en vue de renforcer les capacités de mobilisation du parti. « Maintenant nous préparons l'étape des arrondissements avant la phase finale qui est celle de la fédération. En faisant ce point, nous



Pierre Ngolo

avons constaté que le travail s'est bien effectué, malgré des dysfonctionnements que nous avons pris l'option de corriger avant les assemblées générales des arrondissements et de la fédération », a-t-il indiqué.

Notons que la restructuration du

huitième arrondissement Madi-bou pose problème. À cet effet, deux semaines ont été données aux dirigeants des cellules en vue de se conformer avant la tenue des assemblées générales.

Josiane Mambou-Loukoula

GENÈVE

Quatrième examen global de l'aide pour le commerce

Les participants vont, du 8 au 10 juillet, examiner l'utilisation de l'aide au commerce en vue de connecter les entreprises des pays en développement et des pays les moins avancés (PMA) aux chaînes de valeur.

Cette réunion sera l'occasion pour les organisations internationales, le secteur privé, les gouvernements, la société civile et le milieu universitaire d'échanger sur l'évolution de valeur et la façon dont les pays en développement, notamment les PMA peuvent tirer profit du commerce.

Le thème de cette année est « Connecter aux chaînes de valeur ». Une manière de montrer que le commerce mondial est de plus en plus caractérisé par des transactions au sein de chaînes de valeur complexes, des interactions commerciales régionales Sud-Sud, s'étendant même au-delà des marchandises et incluant les services, et que leur expansion offre de nouvelles opportunités pour les pays en développement. Cependant, de nombreux pays en développement, et en particulier les PMA, restent en marge du commerce mondial, attirant peu d'investissements étrangers ou domestiques, se cantonnant à la production de gammes étroites de biens et de services. L'objectif de ce quatrième examen global est d'examiner, en termes de développement dans le cadre du débat sur le programme de développement post-2015.

Noël Ndong

RÉFLEXION

Un nouvel ordre international, oui mais lequel ?

Lentement mais sûrement se met en place sous nos yeux le rapport de forces planétaire qui dominera le vingt-et-unième siècle, siècle dont nous vivons seulement la treizième année. Et nous voyons bien que l'ordre international qui en découlera sera radicalement différent de celui qui marqua le siècle précédent puisque les principaux centres de pouvoir se trouveront positionnés dans des régions du monde que l'Histoire moderne avait jusqu'à présent marginalisées.

Ce qui s'est passé la semaine dernière lors du « sommet » du G 8 illustre à merveille la modification des relations entre grandes Nations dont nous vivons les premières péripéties et qui marquera d'une empreinte irréversible les décennies à venir. Alors, en effet, que jusqu'à présent l'Amérique et l'Europe faisaient, si l'on peut dire, la loi dans cette enceinte, on a vu dans

les derniers mois que ni l'une ni l'autre ne sont plus en mesure d'imposer leurs vues aux autres puissances présentes.

Symbole parfait de cette évolution, la fin de non-recevoir opposée par la Russie à Barack Obama qui proposait de réduire les forces nucléaires des deux pays a démontré que la loi du plus fort demeure plus que jamais la clé de voûte des relations entre les Nations. Elle réduit à néant le rêve des utopistes qui pensaient que le progrès matériel, les avancées techniques, la mondialisation des échanges engendreraient une plus grande fraternité entre les peuples. Rappel à l'ordre fort utile, selon nous, qui évitera dans le futur, du moins faut-il l'espérer, des dérapages tels que ceux commis lors des guerres de Corée, d'Indochine, du Vietnam et plus récemment d'Irak, d'Afghanistan, ou de Libye.

Dans un pareil contexte, le problème qui va se poser avec une acuité de plus en plus grande au fil des ans sera celui de la restructuration des institutions en charge de la gouvernance mondiale. Cette toile d'araignée aussi complexe que peu efficace est en effet dominée peu ou prou depuis la fin de la seconde guerre mondiale par les puissances occidentales, mais elle reflète de moins en moins l'évolution d'une communauté humaine dont le centre de gravité se déplace inexorablement vers le Sud. À terme très rapproché, elle va devoir s'adapter au monde nouveau qui surgit de l'Afrique, de l'Amérique latine et de l'Asie si l'on veut éviter que des conflits de plus en plus durs se produisent et dressent les uns contre les autres non seulement les pays mais aussi les continents.

Il est clair, à nos yeux en tout cas, que les puissances dominantes du monde dans lequel nous vivons jusqu'à pré-

sent, et qui s'effacent progressivement, ne sont pas prêtes à traduire dans les faits les nouveaux rapports de force qui s'esquissent au sein de la communauté internationale. Figées dans des attitudes rétrogrades nées de leur grandeur passée, elles s'efforcent et continueront de s'efforcer par tous les moyens de préserver ce qui peut encore l'être de leur pouvoir. Ce qui pourrait bien les conduire à commettre des erreurs que leurs peuples paieront inévitablement au prix fort.

Les dirigeants africains ont-ils pris la mesure des atouts et des risques que porte en elle la modification des rapports de force sur la scène internationale ? Et si c'est le cas, comment s'y prendront-ils pour écarter les dangers que ce changement stratégique majeur ne peut manquer de générer ?

Jean-Paul Pigasse